



DÉMOCRATIE
FRAGILE



VOLUME 22, NUMÉRO 1, JUIN 2021

LE TEMPS DE PAROLE

-
- La démocratie : attention fragile!
 - Hommages à Marc-André Bédard, Claude Castonguay et Guy Lelièvre
 - Diane Lamarre, pharmacienne sans frontières

TABLE DES MATIÈRES

3 Mot du président

L'ÉDITO DE MARIE

5 La démocratie et nous

LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

- 6** Le numérique : une menace ou un outil pour la démocratie?
- 8** Comment faire campagne sans Facebook?
- 10** Littératie numérique et requalification de l'espace public : une réflexion nécessaire
- 12** L'état de la démocratie
- 15** Une démocratie libre du pouvoir de l'argent
- 16** Groupes d'intérêts et élus : une relation sous surveillance, mais nécessaire
- 17** La démocratie au féminin
- 18** En quête d'une meilleure participation citoyenne
- 20** Le respect pour la santé démocratique

ABÉCÉDAIRE

21 Démocratie, justice, whip

TRÉSOR VIVANT

22 Diane Lamarre, pharmacienne sans frontières

AFFAIRES COURANTES

- 26** Les comités du CEPANQ en cinq questions
- 30** Servir la démocratie par l'apprentissage de la lecture
- 32** Élections Québec : 30 ans de coopération internationale

JE ME SOUVIENS

35 Bourassa construit!

- 36** Quand les députés conjuguaient la littérature et le pouvoir
- 38** La Société du patrimoine politique du Québec, une idée de Marcel Masse bien vivante après vingt ans

EN PREMIÈRE LECTURE

40 En première lecture

DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE...

45 Rita Dionne-Marsolais

À L'ÉCRAN

47 Mémoires de députés

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- 48** Nomination de deux secrétaires généraux adjoints
- 49** Pour une démocratie en santé

HOMMAGES

- 51** Marc-André Bédard : le feu sacré
- 54** Claude Castonguay : le révolutionnaire tranquille
- 56** Guy Lelièvre : une force tranquille

SOUVENONS-NOUS DE...

57 Souvenons-nous de...

DISTINCTIONS

61 Normand Jutras, récipiendaire du Mérite 2020 du Barreau d'Arthabaska

EX-PARLEMENTAIRES EN ACTION

62 Ex-parlementaires en action

MENTIONS RECTIFICATIVES

Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente qui reconnaît le principe de l'égalité des peuples.

cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté — et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie;

aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum;

en conséquence, aucun changement de statut politique du Québec le résultat de l'entente proposée entre le

Dans le dernier numéro du *Temps de parole* (vol. 21, no 2, novembre 2020), veuillez prendre note des mentions rectificatives suivantes :

- Page 30, *Les quatre référendums tenus au Québec* par Martin Pelletier
Le nom de Michel Lévesque, politologue et historien, aurait dû figurer comme auteur avec celui de Martin Pelletier. Toutes nos excuses.
- Page 33, *De parlementaire à commentateur politique* par Serge Geoffrion

France Dionne (députée de Kamouraska-Témiscouata, 1985-1997) mentionne que le Club des ex a été précédé par une émission animée par Christine Fournier, toujours à l'antenne de RDI, à laquelle prenait part un trio de commentateurs composé de Guy Chevrette, Marc-André Fabien et d'elle-même.

À PROPOS DE LA RÉDACTION ÉPICÈNE

La rédaction épicène et l'application de ses principes généraux sont laissées à la discrétion de chaque collaboratrice et collaborateur.

MOT DU PRÉSIDENT

Chères et chers ex-parlementaires,

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois à travers le traditionnel mot du président, publié dans notre magazine, *Le Temps de parole*. En tant que nouveau président du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec, j'utiliserai cette tribune qui m'est offerte pour vous partager ma vision et celle du conseil d'administration de notre organisation.

Poursuivant la lancée entreprise par ma prédécesseur, M^{me} Rita Dionne-Marsolais, le nouvel exécutif du Cercle et moi avons déployé différents chantiers prioritaires qui permettront d'améliorer et de moderniser le fonctionnement de notre organisation, mais aussi de contribuer à la promotion et à la défense de la démocratie parlementaire, dont les principes fondamentaux sont attaqués sur plusieurs fronts. En ce sens, une de nos priorités est d'accroître la capacité des ex-parlementaires afin qu'ils jouent un rôle de premier plan dans la lutte contre le recul des idéaux démocratiques que nous constatons ici, au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde.

Basées sur la modernisation de notre organisation, nos actions prioritaires sont donc :

- D'accroître l'utilisation du numérique dans nos opérations;
- De développer un plan stratégique pour le Cercle;
- De contribuer à l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie au Québec, en phase avec la mission éducative de l'Assemblée nationale;
- De positionner le Cercle à l'international comme acteur incontournable en matière de renforcement de la démocratie;
- De mettre en place des mécanismes afin de mieux accompagner les parlementaires qui quittent la politique active.

Vous avez été nombreux à vous joindre à notre premier café virtuel en avril dernier et à nous témoigner toute l'importance d'avoir une association active, pertinente et porteuse dont le cœur est animé par l'implication

de ses membres. Je crois sincèrement que les priorités que nous avons établies correspondent à notre nouvelle vision d'être une association d'ex-parlementaires moderne, proactive, branchée sur les enjeux de l'heure et qui contribue à faire rayonner nos institutions parlementaires et notre démocratie. Pour augmenter nos interactions, garder le lien et favoriser l'engagement, nous allons continuer à organiser périodiquement ce type de rendez-vous virtuels, qui se veulent informels et propices au partage d'information et au raffermissement des liens de fraternité.

Nous travaillons aussi à l'élaboration d'un plan stratégique afin de mieux structurer les orientations et les actions futures du Cercle. Ce plan sera présenté lors de la prochaine Assemblée générale annuelle qui devrait se tenir à l'automne prochain pour augmenter les chances de se réunir, enfin, en personne. Au cœur de ce plan, se retrouvera un énoncé de mission, vision et valeur exprimant la raison d'être de notre groupe, à savoir de rassembler les ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec afin de maintenir des liens entre eux et aussi avec les députés en exercice, de défendre leurs intérêts, de promouvoir la démocratie, de mettre leur expérience au service de celle-ci tout en favorisant le rayonnement des institutions parlementaires.

Nous avons aussi relancé le Comité sur le parlementarisme et la démocratie, qui s'intéresse plus particulièrement à la façon dont les ex-parlementaires pourront contribuer au renforcement de l'éducation à la démocratie au Québec, et ce, en collaboration avec l'Assemblée nationale. Ce comité examine les façons qui s'offrent à nous pour mieux positionner l'expertise et l'expérience des ex-parlementaires du Québec souhaitant contribuer à la réalisation de projets de coopération auprès de démocraties émergentes sur des thèmes tels que la bonne gouvernance, l'égalité des genres ou l'autonomisation des femmes. Des travaux ont aussi été amorcés pour mettre sur pied un



Christian Lévesque

Maintenir des liens entre eux et aussi avec les députés en exercice, de défendre leurs intérêts, de promouvoir la démocratie, de mettre leur expérience au service de celle-ci tout en favorisant le rayonnement des institutions parlementaires.

MOT DU PRÉSIDENT

nouveau comité ad hoc afin de développer des outils pour mieux appuyer les parlementaires quittant la vie politique.

En réponse à l'Appel pour la démocratie et le dialogue lancé par l'Association des anciens membres du Congrès américains, l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe et l'Association canadienne des ex-parlementaires, j'ai communiqué avec les trois présidents de ces organisations pour leur signaler notre appui formel. Je leur ai signifié que les Québécoises et les Québécois possèdent une longue tradition démocratique et sont très attachés aux valeurs d'ouverture, de tolérance et de pluralisme, qui sont le ciment d'une vie démocratique saine et florissante. Surtout, j'ai indiqué à ces trois leaders que nous étions solidaires à cette cause et que nous étions pleinement

engagés à lutter pour la démocratie et à éléver nos voix contre les menaces qui visent à saper nos valeurs, notre système et nos libertés individuelles.

Chères et chers collègues, ce numéro du *Temps de parole* que vous avez entre les mains, dont je suis très fier, s'inscrit dans une volonté de renouveau. Celle de défendre nos institutions parlementaires, en partageant les valeurs et les idées qui façonnent la vraie démocratie, soit celles d'un état de droit où règnent la liberté, l'égalité entre les sexes, le respect des minorités, la diversité culturelle et la paix.

Bonne lecture!

■ Christian Lévesque

Député de Lévis (2007-2008)



Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe
European association of former members of parliament of the member states of the Council of Europe



Anciens Membres du Congrès des États-Unis d'Amérique
Former Members of Congress of the United States of America



Association canadienne des ex-parlementaires
Canadian Association of Former Parliamentarians

Appeal for Democracy and Dialogue

We, the FMC, Former Members of Congress of the United States of America, the European Association of Former Members of Parliament of the Member States of the Council of Europe and the European Parliament and the Canadian Association of Former Parliamentarians are deeply concerned about recent attacks on democracy in America and dangerous tendencies in Europe.

Conspiracy theories, unprecedented bafing against the results of democratic elections, spread of fake news despite clear evidence, the misuse of fears of an invisible pandemic and the culmination through a brutal and violent mob put the fragile democracy at risk.

Our common democratic values are under threat. Democracy is an ideal as well as a goal, based on fundamental values shared by many open-minded peoples on the planet, regardless of cultural, political, social or economic differences.

Appel pour la Démocratie et la Dialogue

Nous, le FMC, les anciens membres du Congrès des États-Unis, l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe et du Parlement européen et l'Association canadienne des ex-parlementaires sommes profondément préoccupés par les récentes attaques contre la démocratie en Amérique et par de dangereuses tendances en Europe.

Les théories du complot, l'incitation sans précédent à contester les résultats des élections démocratiques, la diffusion de fausses nouvelles malgré des preuves claires, l'abus des craintes d'une pandémie invisible et le point culminant d'une foule brutale et violente ont mis en danger la démocratie fragile.

Nos valeurs démocratiques communes sont menacées. La démocratie est à la fois un idéal et un objectif fondé sur des valeurs fondamentales partagées par bon nombre de peuples ouverts d'esprit de la planète, indépendamment des différences culturelles, politiques, sociales ou économiques.

It is the prerequisite for rule of law, the respect of human rights and the protection of the weak ones in our societies. It is the guarantor of inviolability of human dignity, freedom, gender equality, tolerance, freedom of religious belief, respect for minorities, cultural diversity, and peace.

C'est une condition préalable à l'état de droit, au respect des droits de l'homme et à la protection des faibles dans nos sociétés. Il garantit l'inviolabilité de la dignité humaine, la liberté, l'égalité des sexes, la tolérance, la liberté religieuse, le respect des minorités, la diversité culturelle et la paix.

We, former lawmakers from the USA, Canada and Europe are therefore forging an "Appeal for Democracy and Dialogue".

Democracy is our highest value. Democracy is not the rule of the majority over the minority; true democracy is based on dialogue.

La démocratie est notre plus grand atout. La démocratie n'est pas la règle de la majorité sur la minorité. La vraie démocratie est basée sur le dialogue.

Nous nous engagons à défendre la démocratie chaque fois et partout où elle est menacée et à travailler en étroite collaboration pour atteindre cet objectif. Nous invitons toutes les associations d'anciens parlementaires à se joindre à l'Appel pour la démocratie et le dialogue.

The patrons of the Appeal will carefully watch the global development of democracy. Our task is to raise our warning voice if we will see dialogue diminishing and democracy at stake.

Ceux qui sousscrivent à cet Appel suivront de près l'évolution de la démocratie à l'échelle mondiale. Notre travail consiste à éléver nos voix d'avertissement lorsque le dialogue faiblit et que la démocratie est en jeu.

Paris, 29-01-2021

Rune Rydén
PRESIDENT FP-AP

Washington, 05-02-2021

Dr. Charles Boustany
PRESIDENT FMC

Ottawa, 05-02-2021

Dorothy Dobbie
PRESIDENT CAFP/ACEP

Source : <https://static1.squarespace.com/static/5a43d8aa90bcce5858a40b47/t/6022ad9d771e810c64afbc47/1612885405627/Appel+Democracy+BI+FINAL.pdf>

LA DÉMOCRATIE ET NOUS

Je ne sais pas si vous êtes comme moi. Jusqu'au 8 novembre 2016, je savais que la démocratie pouvait vaciller. Toutefois, j'étais convaincue que les institutions représentaient un rempart suffisamment solide pour la protéger. Le lendemain matin, comme bien d'autres, j'ai eu un mal de bloc carabiné à la suite des résultats électoraux observés au sud de notre frontière.

Malgré tout, j'espérais que l'homme qui avait calomnié tous ses adversaires, même ceux de sa propre équipe, qui avait tourné les coins ronds sans

Selon moi, comme ex-parlementaire, nous avons cette responsabilité de militer en tant que gardiens de la démocratie.

aux pratiques du président se sont un à un éclipsés, il n'est resté que ceux qui aspiraient au pouvoir plus que tout. Ceux qui étaient prêts à tourner le regard, pardonner l'impardonnable et qui le sont toujours.

Les institutions ont bien fonctionné un moment. Des enquêtes ont été commandées, des tribunaux ont bloqué des réformes, n'empêche que la santé de la démocratie américaine a décliné. Comme le rapportait le magazine *The Economist*, 2020 a été une année difficile pour la démocratie. Si le Canada se classe au 5^e rang parmi les meilleurs pays au monde derrière la Norvège, l'Islande, la Suède, et la Nouvelle-Zélande, les États-Unis occupent la 25^e place. En 2016, le pays se trouvait en 16^e place.

Ce classement, colligé par le magazine *The Economist*, est fondé sur plusieurs critères, dont le processus électoral, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique et la culture politique. On peut ainsi segmenter les pays en quatre catégories : démocratie, démocratie imparfaite, hybride ou autoritaire.

gêne et avait utilisé la peur de l'autre pour atteindre ses fins allait s'élever à la stature de son poste.

J'avais tort. Les années ont passé et la situation n'a fait que s'enliser. Les Républicains qui s'opposaient

L'assaut de partisans de Trump sur le Capitole alors que les élus confirmaient les résultats de la dernière élection américaine nous a rappelé la fragilité de la démocratie parlementaire. C'est aussi un rappel que dans une démocratie libérale, un Parlement fonctionnel nous protège de l'autoritarisme.

Selon moi, comme ex-parlementaire, nous avons cette responsabilité de militer en tant que gardiens de la démocratie. Notre rôle peut prendre différentes formes. L'important c'est de s'engager, que ce soit en partageant notre connaissance des processus démocratiques, en expliquant les institutions ou en réfléchissant à son avenir.

C'est pourquoi le sujet doit être au cœur des échanges entre ex-parlementaires. S'il apparaissait essentiel de le traiter comme dossier de ce *Temps de parole*, ce thème doit aussi rester en filigrane des prochaines publications.

■ Marie Grégoire

Députée de Berthier (2002-2003)



Marie Grégoire





Eric Montigny

LE NUMÉRIQUE : UNE MENACE OU UN OUTIL POUR LA DÉMOCRATIE?

Dans une société comme la nôtre, la démocratie est généralement considérée comme un acquis. Après tout, le Québec s'appuie sur l'un des régimes parlementaires les plus vieux et les plus stables du monde. Notre population est ouverte et tolérante. En comparaison, la confiance envers nos institutions compte parmi les plus élevées en Occident.

Cela ne veut cependant pas dire que notre démocratie est à l'abri des enjeux et des transformations structurelles qui s'opèrent. Ici comme ailleurs, nous vivons une véritable révolution numérique. Et la crise pandémique actuelle a pour effet d'accélérer les choses.

Dans ce contexte, les nouvelles technologies et la démocratie entretiennent une relation complexe. Le passage au numérique bouleverse les pratiques politiques et parlementaires. Cela modifie également notre rapport à l'information, mais aussi nos libertés individuelles. Il s'agit pourtant là de trois fondements de la démocratie libérale.

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Un peu partout dans le monde, la pandémie nous a permis de constater le recours accru à de nouvelles technologies dans les parlements. Le Parlement canadien est depuis un an devenu un véritable laboratoire. Période de questions en mode hybride, votes à distance et comités parlementaires en ligne ont fait leur apparition à Ottawa. Du côté de l'Assemblée nationale du Québec, on s'est plutôt limité aux commissions parlementaires virtuelles. Bien avant la pandémie, on y avait d'ailleurs déjà intégré la possibilité pour les citoyens d'y comparaître à distance.

Deux enjeux s'affrontent ici. Avec le numérique, on troque l'aspect collégial et émotif de l'arène parlementaire pour celui d'une présence accrue des députés dans leur milieu. La frontière entre le travail en circonscription et celui à l'Assemblée pourrait à terme devenir de plus en plus poreuse.

L'arrivée du numérique a aussi profondément accru l'accessibilité des informations parlementaires, tout en favorisant davantage la participation de citoyens. Par exemple, il est devenu beaucoup plus simple d'avoir accès aux travaux parlementaires, aux conférences de presse, aux projets de loi, à l'agenda des commissions ou à différents rapports. Avec les sites Internet, on parle ici de technologies passives qui ont pour effet d'accroître la transparence.

Plusieurs parlements ont également choisi d'aller plus loin en intégrant des technologies actives. On se sert alors des technologies pour stimuler la participation citoyenne dans l'organisation des travaux parlementaires. C'est le cas à l'Assemblée nationale du Québec depuis la réforme parlementaire de 2009 avec les pétitions en ligne, mais aussi avec la capacité des parlementaires de se saisir des pétitions en commission. Pour s'ouvrir, les parlementaires doivent en revanche accepter de perdre un certain contrôle du programme politique. Cela ne se fait pas sans résistance.

LES DEUX VISAGES DES MÉDIAS SOCIAUX

L'essor des médias sociaux fut d'abord associé à une démocratisation de l'information. Avec ces nouveaux outils, il devenait possible de mobiliser, de créer de nouveaux mouvements, mais aussi de diffuser de l'information tout en rapprochant les citoyens des dirigeants politiques. Au printemps 2012, à l'aide des médias sociaux, une vaste mobilisation citoyenne en faveur de la démocratie balayait d'ailleurs plusieurs pays du bassin méditerranéen. Ces nouveaux outils numériques ont permis le Printemps arabe. Tous les espoirs étaient permis.

Or, avec le temps, on a découvert que les médias sociaux pouvaient aussi contribuer à miner la démocratie, d'abord en affaiblissant les médias traditionnels. La crise des revenus publicitaires force aujourd'hui les États à intervenir pour protéger la presse. Aux États-Unis, on a aussi constaté que les médias sociaux peuvent contribuer à une

LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

polarisation politique où chacun s'enferme dans son silo. Cela a pour effet de miner le dialogue social qui est pourtant à la base de la vie démocratique. Notons que ce phénomène est également exacerbé en temps de pandémie où la désinformation numérique appelle à la radicalisation.

LA TRANSFORMATION DES PARTIS POLITIQUES

L'ère numérique modifie également la vie interne des partis politiques. Et cela va bien au-delà des adaptations rendues nécessaires en raison de la COVID-19. Celle-ci a effectivement contraint les militants à se réunir en mode virtuel, ou même à tenir leurs congrès en ligne.

Les partis politiques s'adaptent en utilisant les outils mis à leur disposition. D'abord complémentaires, les nouvelles technologies ont été intégrées pour pallier un certain déclin du nombre de militants. Elles sont aujourd'hui au cœur de l'organisation des campagnes. On y a développé des outils puissants de collecte de données, de microciblage des électeurs et même de mobilisation qui reposent sur les approches du marketing personnalisé propre aux entreprises privées.

Ces changements impliquent toutefois des questionnements éthiques. Avec leurs bases de données massives, les partis politiques ont-ils toujours besoin de membres? Qu'en est-il de la protection des renseignements personnels

emmagasinés numériquement par les partis? Avec l'arrivée des « données intelligentes », les outils numériques ne risquent-ils pas de devenir des moyens puissants de manipulation et de surveillance politiques des citoyens?

Le numérique est porteur d'espoir pour certains. Que ce soit en matière de partage de l'information, de transparence ou même de mobilisation citoyenne, on peut effectivement y voir des avancées démocratiques importantes. Pour d'autres, le numérique représente une grande menace. Il engendre une polarisation politique excessive. Il mine le militantisme traditionnel. Il menace la sécurité des renseignements personnels. Il pose enfin un réel danger de manipulation et de surveillance des citoyens.

Menace ou outil au service de la démocratie? Je répondrais un peu des deux. Mais plus les nombreux enjeux soulevés par le numérique échappent au débat citoyen, plus la menace posée sur notre vie démocratique risque de devenir bien réelle.

■ **Eric Montigny, Ph.D.**

Professeur, Département de science politique
de l'Université Laval
Directeur scientifique de la Chaire
de recherche sur la démocratie
et les institutions parlementaires



LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

DOSSIER



Dave Turcotte

COMMENT FAIRE CAMPAGNE SANS FACEBOOK?

Étant né après l'invention de l'Internet, mais avant celle de Facebook (il ne faut quand même pas trop exagérer), je me suis souvent demandé comment on pouvait faire campagne sans télévision, sans Facebook. Quand on sait que la denrée la plus rare en élection est le temps, je trouve admirable que les partis politiques aient réussi, sans les moyens technologiques d'aujourd'hui, à faire connaître leur chef, leur programme et leurs candidats.

De tout temps, les partis souhaitent se faire entendre auprès des électeurs dans le but de les convaincre de voter pour eux. À la fin du XIX^e siècle, ils ont recours principalement aux journaux qui, pour la plupart, ont leur propre allégeance. Tant qu'à être chauvin, voici un exemple de mon coin de pays. Félix-Gabriel Marchand¹, libéral notoire, cofonde le 1^{er} juin 1860 le journal *Le Franco-Canadien*, et quelques années plus tard, le journal *Le Canada français*, encore publié chaque semaine. Ces deux journaux étaient des organes libéraux de la région de Saint-Jean.

Les « assemblées contradictoires » que l'Office québécois de la langue française préfère nommer « réunion électorale contradictoire » sont aussi à la mode. Ces dernières consistent à confronter des candidats – ou leurs représentants – de couleurs politiques différentes dans une forme de débat plus ou moins structuré devant des partisans souvent très animés. Ces joutes oratoires enflammées avaient lieu dans des lieux publics tels que sur le perron de l'église ou au magasin général.

Les fidèles des *Belles histoires des pays d'en haut* se souviendront du père Ovide. Tout candidat souhaite avoir un « rapporteur officiel » dans chaque village ou quartier pour savoir ce qui s'y passe, mais aussi pour y avoir un « porte-parole ». Lors de mes recherches d'objets auprès d'ex-parlementaires,

d'antiquaires et de collectionneurs pour mon Musée virtuel d'histoire politique du Québec, j'ai mis la main sur une série de fiches du Parti libéral du Québec. Elles ont été produites pour l'élection de 1960 et chacune d'elles était expédiée par la poste quotidiennement à leurs « poteaux » dans



Collection de Dave Turcotte

Série de fiches argumentatives produites par le Parti libéral du Québec pour l'élection québécoise de 1960.

chacune des municipalités. Elles sont en quelque sorte l'ancêtre des « lignes du jour » que tous les partis envoient aux candidats et organisateurs par télecopieur puis par courriel.

Au milieu du XX^e siècle, les partis politiques prennent davantage d'importance. Selon Nadeau et Bastien, ils sont les « lieux de débats sur les grands enjeux, ils servaient aussi d'incubateurs propices à l'éclosion de nouvelles idées et d'initiatives politiques. Une très forte proportion des citoyens s'identifiait à l'un des partis en compétition et éprouvaient un degré élevé de confiance à l'égard des institutions politiques. L'organisation des campagnes électorales était très décentralisée vers les circonscriptions et elle requérait peu de préparation. »²

1 Félix-Gabriel Marchand fut député libéral de Saint-Jean de 1867 à 1900. Il fut orateur de l'Assemblée législative du Québec de 1887 à 1892 et le 11^e premier ministre du Québec de 1897 jusqu'à sa mort en 1900. Il est le premier premier ministre du Québec à décéder en fonction.

2 GINGRAS, Anne-Marie. *La communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives*. Presses de l'Université du Québec. Sainte-Foy, Québec. 2003 [p.169].

LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

DESSOUTIEN AUX COMITÉS PQ RIBBON ST-JEAN SEP 8, 1994 12:14PM #944 P. 81

L'autre façon de s'informer.

Le FAX DU PARTI

N° 48 Jeudi 8 septembre 1994

IL NE RESTE QUE 4 JOURS DE CAMPAGNE.

Aucun candidat n'est encore élu ! Les trois prochains jours sont cruciaux !

Seul un sondage un peu fiable dans votre comté est le pointage que vous avez effectué dans les derniers jours.

Avez-vous rejoint tous vos sympathisants ? Êtes-vous bien sûr qu'ils iront effectivement voter ? Savez-vous comment les rejoindre lundi prochain ?

Seul un pointage sérieux vous permet de faire des pronostics quant à l'issue du 12 septembre et, malgré tout, de nombreuses surprises peuvent encore arriver. Complétez votre pointage avec rigueur et n'oubliez aucune porte !

Le Jour J demande d'importants préparatifs. Vous avez la toutes les chroniques du Jour J que nous publions quotidiennement ? Une

Blitz dans les universités montréalaises aujourd'hui
Jacques Parizeau et Bernard Landry retournent à l'enseignement !

À 11h30, les étudiants et les syndiqués de l'Université de Montréal accueillent Jacques Parizeau à l'Amphithéâtre Jean-Lesage du Pavillon Jean-Brillant.

À 12h30, ce sont les étudiants en Sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal qui accueillent Bernard Landry, au local RM-110 du Pavillon des Sciences de la gestion.

Bernard Landry dans Charlevoix
Une visite remarquée

Rosarie Bertrand et 400 militants du comité de Charlevoix ont offert un accueil enthousiaste à Bernard Landry qui effectuait une visite éclair dans la région hier. Fait à remarquer son auditoire était composé de citoyens des 28 municipalités qui forment ce comté de 200 kilomètres de long. Ce grand rassemblement constitue une pause motivante pour les nombreux militants dans une période intensive de pointage qu'ils ont complétée à 79,5 %.

Papineau
Notre candidat aux prises avec l'OLP

Notre candidat dans Papineau, Paul-André David, et les membres de son équipe ont appris de source sûre que le candidat libéral avait demandé de l'aide pour déjouer une campagne de désinformation qui risque de l'emporter le 12 septembre. L'OLP, Ontario Liberal Party, s'apprête à fournir ces renforts à son petit frère québécois !

Soirée électorale - Allo ! Allo ! Allo !

Nous avons rencontré nos correspondants dans les bureaux des directeurs de scrutin de 110 comtés. C'est urgent afin d'assurer le succès de cette opération ! Le DOC devrait communiquer ces renseignements aujourd'hui à votre agent de liaison.

Exemplaire du quotidien *Le Fax du Parti*, numéro 48, du jeudi 8 septembre 1994. Ce bulletin était publié et distribué tous les jours, par télécopieur, à tous les organisateurs et candidats du Parti québécois lors de l'élection de 1994.

Collection de Dave Turcotte

L'Union nationale de Maurice Duplessis introduit les principes du marketing à la politique québécoise. La communication se professionnalise. C'est l'apparition des produits dérivés à l'effigie du « cheuf » et de ses lieutenants : cartons d'allumettes, briquets, statuettes, fanions, macarons, disques, tout y passe. Cette pratique était déjà courante aux États-Unis notamment pour les élections présidentielles.

La radio – puis la télévision – est de plus en plus utilisée comme véhicule pour rejoindre plus facilement la masse. Les partis centralisent leurs messages. Les médias s'intéressent davantage aux chefs ainsi qu'aux anecdotes de campagne. Les leaders doivent réagir sur tout à chaud.

L'arrivée d'Internet et des réseaux sociaux amplifient l'instantanéité. Cependant, les candidats retrouvent un peu plus leur temps de parole. Chacun peut se faire entendre directement par ses électeurs sans le filtre des médias. Le message est de plus en plus fragmenté pour rejoindre les intérêts particuliers des électeurs ciblés en fonction de sondages et d'analyses sociodémographiques.

À quoi ressemblerait la page Facebook de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau³ ou le compte Twitter d'Honoré Mercier⁴? C'est une bonne question. Il est évident que la façon de faire les élections a bien changé, mais le principe demeure le même. Du moins, il devrait l'être toujours : réussir à informer le mieux possible les citoyens de nos idées, de nos projets et de nos aspirations dans le but d'en convaincre le plus grand nombre possible. À l'heure où un simple gazouillis peut faire ou défaire toute une campagne, je crois que nous devrions nous souvenir qu'une information fiable et argumentée est la clé d'une saine démocratie.

Vous pouvez visiter le Musée virtuel d'histoire politique du Québec au <https://www.politiquequebec.com/> et suivre sa page Facebook au <https://www.facebook.com/mvhpq>

■ **Dave Turcotte**

Député de Saint-Jean (2008 à 2018)

³ Pierre-Joseph-Olivier Chauveau fut député de Québec de 1844 à 1855 puis de 1867 à 1873. Il fut le premier premier ministre de l'histoire du Québec de 1867 jusqu'à sa démission en 1873.

⁴ Honoré Mercier fut député de Saint-Hyacinthe de 1879 à 1890 puis député de Bonaventure de 1890 jusqu'à sa mort en 1894. Il fut le 9^e premier ministre du Québec de 1887 jusqu'à sa destitution en 1891.



Charles Morissette

LITTÉRATIE NUMÉRIQUE ET REQUALIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC : UNE RÉFLEXION NÉCESSAIRE

À l'ère des médias sociaux, il faut agir et permettre une meilleure éducation numérique pour des interactions plus saines.

Avec l'usage accru des médias sociaux en temps de pandémie, sont également émergés en force les enjeux de haine et d'intimidation dans la sphère publique. Dans une évolution rapide de leur utilisation et de leur intégration au discours public, il faut revoir notre approche à cet outil maintenant omniprésent dans notre société.

Le 15 mars 2021, M. Jean-François Parenteau, maire de Verdun depuis 8 ans, déclarait que « les attaques personnelles et les commentaires gratuits de plus en plus présents » étaient venus à bout de sa volonté de solliciter un nouveau mandat. Le 15 avril, pour des raisons similaires, l'ex-conseillère Marie-Eve Brunet Kitchen soulignait qu'elle ne viserait pas un mandat. Visiblement, ils n'étaient pas les seuls.e.s à en être affecté.e.s puisque l'Union des municipalités du Québec en prévision des élections de l'automne 2021 lançait sa campagne *La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie*.

La semaine suivante la ministre des Affaires municipales annonçait, en réponse, des sommes pour mettre en place des formations pour faire face à l'intimidation pour les nouveaux.elles élu.e.s.

Il n'est pas difficile de s'imaginer pourquoi, dans un tel climat, plusieurs seraient réticent.e.s à déposer leur candidature. En effet, ces nombreux exemples ont démontré la fragilité dont peut faire preuve la diversité des candidatures que nous pourrions atteindre (et que nous visons comme société).

En tant que jeune adulte, je ne peux dire que cela n'est pas inquiétant ou, même, que j'y suis imperméable. Si l'on cherche réellement à attirer tous les

types de candidatures, surtout les jeunes, cet enjeu demande une action rapide, mais aussi englobante. Au-delà des mesures légales, il nous faut porter une attention particulière à notre littératie numérique et à notre éducation citoyenne pour atténuer les tensions.

Les médias sociaux représentent l'élément le plus utilisé de notre espace numérique et des innovations nées des changements fulgurants dans les dix dernières années. Toutefois, les technologies, aussi utiles soient-elles, nécessitent une période d'apprentissage pour toutes et tous afin d'en faire bon usage. Or, à ce jour, nous cherchons toujours nos pierres d'assises en matière d'éthique.

Mais pourquoi devrions-nous laisser la population à elle-même dans cette période d'adaptation? Pourquoi ne faisons-nous pas preuve de plus de proactivité pour former la population à l'utilisation des médias sociaux? Peut-être suis-je naïf, mais il ne m'apparaît pas difficile de comparer cet enjeu avec l'approche que notre société a prise avec d'autres technologies. Avec l'arrivée de la quatrième révolution industrielle, les questions de la requalification de la main-d'œuvre devant l'arrivée des nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle ou les objets connectés sont à l'avant-plan des stratégies gouvernementales, et pour de bonnes raisons.

Si l'approche de la requalification est bonne pour le domaine industriel en évolution, pourquoi ne le serait-elle pas aussi pour notre sphère publique fortement affectée par la technologie que sont les médias sociaux?

Si l'approche de la requalification est bonne pour le domaine industriel en évolution, pourquoi ne le serait-elle pas aussi pour notre sphère publique fortement affectée par la technologie que sont les médias sociaux?

LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

Au fédéral, le Groupe d'examen du cadre législatif en matière de radiodiffusion et de télécommunications, dans son rapport intitulé *L'avenir des communications au Canada : le temps d'agir* et publié en janvier 2020, notait la nécessité de favoriser la littératie numérique des Canadien.ne.s pour s'assurer de mieux comprendre « comment les technologies peuvent être bien ou mal utilisées. »

Il est nécessaire d'aller au-delà de l'imposition de restrictions légales, mais aussi d'agir, dès le jeune âge et auprès des plus vieux et vieilles, dans l'objectif d'une meilleure adaptation à la

sphère publique en grand changement. La littératie numérique, dans le cas des médias sociaux, doit faire partie de l'éducation à la technologie. Au-delà de l'éducation, elle doit assurément devenir une part intégrale du discours public pour tendre vers un débat plus sain et un espace démocratique plus vivant. Dans l'idéal, il serait maintenu par la volonté des citoyen.ne.s mêmes.

■ **Charles Morissette**

Stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
2020-2021



LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

DOSSIER



René Blouin

L'ÉTAT DE LA DÉMOCRATIE

Sollicitée par *Le Temps de parole*, Monique Jérôme-Forget, passionnée de démocratie, accepte volontiers de livrer ses réflexions à notre lectorat. L'ex-présidente du Conseil du trésor et ministre des Finances répond ainsi aux questions que nous lui avons posées.

R. B.

Quel diagnostic posez-vous sur l'état actuel de la démocratie?

M. J-F

Bien que je sois positive de nature, je suis inquiète. La situation n'est pas très rose et je suis plutôt pessimiste en jetant un regard sur ce qui se passe à travers le monde. La démocratie fait appel à des valeurs qui sont de moins en moins respectées. Je pense notamment à la tolérance, au respect des opinions autres que les siennes. D'ailleurs, à cet égard, les médias sociaux sont organisés pour vous donner accès à des messages qui vous confortent dans vos positions et vous éloignent de ceux et celles qui ne pensent pas comme vous. Ainsi, l'idée de faire des compromis est mise de côté.

Puisque les questions à considérer sont de plus en plus complexes, il devient, pour le citoyen moyen, difficile de s'impliquer. Il est alors plus commode de se réfugier dans la simplification à outrance des grands enjeux, derrière des slogans réducteurs facilement adoptables. Ainsi, les médias traditionnels, le monde politique et les experts qui cherchent à diffuser ces contenus complexes deviennent de plus en plus impopulaires devant les fabricants de blogues qui, sur Facebook ou Twitter, cultivent le simplisme et sont suivis par milliers, voire des millions de personnes. Le discours éclairé tend ainsi à se marginaliser. Un changement draconien est en train de se produire. Les médias sociaux, initialement perçus comme des outils favorisant la démocratie populaire, deviennent hélas, de plus en plus, des outils de la bêtise organisée, allant

même parfois jusqu'à la violence et l'intimidation. La situation est telle que je ne sais pas si je ferais actuellement de la politique.

En 1945, il y avait 12 démocraties dans le monde. Depuis lors, plusieurs régimes autoritaires ont cédé la place, si bien que l'on comptait 87 démocraties en 2000. Mais on observe actuellement un effritement de cette tendance. En effet, plusieurs pays sombrent dans l'autoritarisme, qu'on songe à la Birmanie, la Pologne, la Hongrie et la Turquie. Même en France, le Rassemblement national de Marine Le Pen est en vogue, sans oublier le Royaume-Uni, l'Italie, le Brésil et les États-Unis de Trump qui flirtent avec des valeurs qui s'éloignent de la démocratie.

R. B.

Quelles sont les plus grandes menaces qui planent sur la démocratie?

M. J-F

Aux médias sociaux dont je viens de parler, j'ajouterais l'intelligence artificielle. Bien que je soit une tenante de l'intelligence artificielle, j'estime qu'elle peut devenir un danger pour l'exercice de la démocratie. Pour s'en convaincre, regardons ce qui s'est passé avec l'intervention de Cambridge Analytica lors du débat sur le Brexit en Angleterre. Cette société, dotée d'outils d'exploration et d'analyse de données, a réussi, notamment en ayant accès à Facebook, à identifier des utilisateurs dont la pensée présentait quelques sympathies à l'égard du Brexit et les a amenés à devenir des partisans convaincus de ce mouvement en multipliant les messages simples qui les confortaient. Au-delà du débat public, il y avait donc eu un travail souterrain de transmission de messages orchestrés pour que la thèse du Brexit l'emporte.

L'argent est aussi une menace à l'exercice d'une saine démocratie. Chez nous, cela est contré par des lois qui balisent le financement des partis politiques. Aux États-Unis, où le financement des partis politiques est ouvert aux entreprises, la situation



Monique Jérôme-Forget

LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

est tout autre. Cela fait notamment en sorte que l'industrie de l'armement ne se gêne pas pour payer pour l'élection des sénateurs et des gouverneurs qui supportent leurs intérêts. La Cour suprême ayant jugé cette pratique constitutionnelle, il s'agit d'un grave danger qui appauvrit la démocratie chez nos voisins du sud. On comprend que, en pareilles circonstances, le principe d'une personne un vote soit plus que malmené.

R. B.

Voyez-vous de tels dangers pour la démocratie québécoise?

M. J-F

Au Québec, nous sommes bien protégés par la Loi régissant le financement des partis politiques qui ne permet pas ce genre de pratique antidémocratique. Toutefois, ici aussi, la présence des médias sociaux constitue une menace réelle. D'ailleurs, les insultes et même les menaces qui y sont diffusées apparaissent de plus en plus comme autant d'entraves à l'exercice d'une saine démocratie. Que des femmes et des hommes politiques municipaux se sentent menacés et décident de ne pas solliciter de nouveaux mandats devrait nous alerter. Même le premier ministre a senti le besoin d'intervenir pour se protéger des injures et des menaces dont il est l'objet. Je crois donc qu'il faut créer un mouvement pour réfléchir aux meilleurs moyens de rétablir un équilibre entre les médias sérieux et les médias sociaux qui donnent dans la désinformation et l'injure gratuite.

J'observe aussi un désengagement à l'égard des partis politiques qui est préoccupant.

R. B.

Si vous comparez la situation actuelle de la démocratie avec celle vécue alors que vous occupiez d'importantes fonctions au sein du gouvernement, quels commentaires cela vous inspire-t-il?

M. J-F

Ça fait plus de 10 ans que j'ai quitté la politique. À cette époque, on ne s'intéressait pas aux médias sociaux. Le matin, on se réunissait, mon personnel de cabinet et moi, pour regarder le contenu des

journaux, c'était ça les réactions qu'on recevait du monde extérieur. Aujourd'hui, selon ce que me disent les femmes et les hommes politiques à qui je parle, les médias sociaux ont pris la place des grands médias, dont on se soucie moins. J'estime que cela est extrêmement dangereux.

R. B.

Quelles sont les améliorations qui pourraient fortifier la démocratie telle que vécue au Québec?

M. J-F

Au-delà de l'annonce du premier ministre Legault de retirer les injures et autres propos malveillants qui le visent, peut-on aller plus loin? Puisque Facebook et Twitter vont continuer à exercer leur influence et que ce n'est pas le Québec qui peut influencer ces réseaux mondiaux, ne faudrait-il pas pousser plus loin la réflexion? Y a-t-il une porte à entrouvrir pour se pencher sur ce phénomène et voir si, par exemple, il est possible de nommer une personne responsable d'y appliquer des normes d'éthiques sur lesquelles on s'entendrait?

R. B.

Le mode de scrutin actuel convient-il au bon exercice de la démocratie?

M. J-F

On parle depuis des années d'adopter un mode de scrutin à représentation proportionnelle. J'étais en principe d'accord avec cela. Mais je ne suis plus de cet avis en observant ce qui se passe dans les pays où l'on est tenu de faire des alliances pour arriver à gouverner. Cela entraîne un marchandage pour réussir à réunir différents groupes en vue de former un gouvernement. Alors on doit se demander s'il est préférable d'avoir un système électoral qui entraîne autant de compromissions ou plutôt une situation où 37 % des électeurs permettent d'obtenir une majorité, comme ce fut le cas de la CAQ en 2018. Le système actuel autorise l'émergence d'un groupe parlementaire qui gouverne, qui a la capacité de prendre des décisions, de poser des gestes. Il faut toutefois se rappeler qu'un gouvernement ne peut pas faire n'importe quoi parce qu'il y a l'opposition en face. J'ai été dans l'opposition et je sais le rôle

LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

DOSSIER

essentiel qu'elle tient. Je peux témoigner qu'elle est le porte-voix de ceux et celles qui expriment leur désaccord. Un projet de loi fera forcément des mécontents. C'est le rôle de l'opposition de faire écho à ces objections et, le cas échéant, de faire des propositions, de suggérer des amendements.

Comme l'illustre l'immense tableau de Charles Huot, intitulé *Le débat sur les langues*, qui est accroché au-dessus du trône du président de l'Assemblée nationale, quand les gens se parlent, ils discutent et ne sont pas en guerre. C'est ça la démocratie, être en accord ou en désaccord, mais se parler, échanger. Les débats, les commissions parlementaires et le contenu des médias sont autant de balises

qui influencent les décisions gouvernementales. Tout bien réfléchi, j'estime donc que le mode de scrutin actuel nous a bien servi. Il nous a permis d'avancer, de discuter, de contester et d'exprimer notre désaccord. Pour envisager un changement, il faudrait qu'on propose un système qui ne permette pas l'instabilité. L'exemple d'Israël devrait nous inciter à la prudence. Les élections se succèdent à un rythme tel que quatre scrutins en deux ans se sont tenus parce que les partis ne peuvent s'entendre pour former un gouvernement durable.

■ René Blouin

Député de Rousseau (1981-1985)



Avec l'aimable autorisation de René Blouin

Rita Dionne-Marsolais, Pauline Marois et Monique Jérôme-Forget

LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

UNE DÉMOCRATIE LIBRE DU POUVOIR DE L'ARGENT

La démocratie, c'est d'abord le pouvoir au peuple. Or, pour que les citoyens aient une chance égale de se faire entendre et que de nouvelles voix puissent émerger, il faut des garde-fous assurant l'intégrité de notre système démocratique. De ce point de vue, nous avons réussi à mettre en place au Québec une démocratie exemplaire, en luttant contre le pouvoir de l'argent de manière à ce que tous puissent faire avancer leurs idées à armes égales. Le pluralisme politique que l'on observe aujourd'hui à l'Assemblée nationale en est la preuve la plus éloquente.

LA FIERTÉ DE RENÉ LÉVESQUE

René Lévesque l'a souvent dit, sa plus grande fierté comme premier ministre fut l'adoption de la Loi sur le financement des partis politiques, qui a sonné le glas des caisses électorales occultes pour remettre le financement des formations politiques entre les mains des citoyens. Avec cette loi figurant parmi les plus strictes au monde, le Québec a pu cheminer vers une démocratie transparente, où personne ne bénéficie d'avantages indus en raison de la taille de son portefeuille.

Avec les années, des brèches se sont créées dans ce cadre, notamment avec le système de prénoms qui a permis à des entreprises de financer indirectement des partis politiques. Comme ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, j'aime penser que j'ai pu m'inscrire dans l'héritage démocratique du gouvernement Lévesque en abaissant à 100 \$ le don maximal annuel par électeur, afin de colmater cette brèche. Aujourd'hui, le financement des partis politiques au Québec est l'affaire de citoyens engagés qui défendent leurs convictions, et non de corporations qui défendent leurs intérêts.

PERMETTRE L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES VOIX

Un autre grand mérite du système québécois est le financement public des partis politiques qui reçoivent une allocation annuelle selon le nombre de votes reçus à la dernière élection générale. Lorsque nous avons réformé le financement des

partis politiques, un financement public conséquent apparaissait comme la suite logique du plafond à 100 \$, et ce, pour que les formations politiques soient indépendantes financièrement et que les caisses électorales occultes ne reviennent pas par la porte d'en arrière d'une autre manière. En finançant même les partis qui n'ont pas de représentation à l'Assemblée nationale, le Québec stimule la vie démocratique et permet à de nouvelles voix d'émerger pour mieux représenter toute la diversité d'opinions de nos concitoyens.

Il y a quelques années encore, jamais on n'aurait cru voir quatre formations politiques officiellement reconnues à l'Assemblée nationale, comme c'est le cas aujourd'hui. Le financement public des partis politiques est loin d'être étranger à cette vivacité démocratique, en faisant barrage au pouvoir de l'argent qui maintient trop souvent l'ordre ancien en place, empêchant la représentation de nouvelles idées.

DES INSTITUTIONS À PROTÉGER

Quand je regarde l'état actuel des choses, je me dis que la démocratie québécoise va bien. Pourtant, l'actualité internationale des dernières années nous rappelle à quel point la démocratie est fragile, même dans des pays avec une tradition démocratique bien implantée. C'est pourquoi il faut faire preuve de vigilance et chérir ces institutions qui préservent la vitalité de notre démocratie.

Mater le pouvoir de l'argent, c'est s'assurer que l'on ne puisse jamais acheter d'élection au Québec et que tous nos concitoyens puissent participer également au processus démocratique. En somme, c'est de faire en sorte que le pouvoir appartienne réellement au peuple québécois, plutôt qu'aux intérêts corporatifs et particuliers. Voilà un objectif qui ne doit jamais nous quitter pour une démocratie québécoise forte, transparente et pluraliste.



Bernard Drainville

■ **Bernard Drainville**
Député de Marie-Victorin (2007-2016)

LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

DOSSIER



Luc Fortin

GROUPES D'INTÉRÊTS ET ÉLUS : UNE RELATION SOUS SURVEILLANCE, MAIS NÉCESSAIRE

Lorsque l'on se lance en politique, c'est pour le bien commun, pour l'intérêt collectif. Pendant la campagne électorale, nous allons à la rencontre de la population pour lui présenter nos idées, nos priorités et nos aspirations pour notre coin de pays. On souhaite obtenir sa confiance afin de défendre ses intérêts.

Au premier jour de notre mandat, les demandes de rencontre affluent et la grande majorité de celles-ci proviennent essentiellement des groupes d'intérêts. Ces derniers sont actifs dans tous les secteurs de la société : la santé, la culture, le milieu communautaire, le milieu des affaires, le milieu syndical, etc. Ils souhaitent établir un canal de communication avec nous, nous faire part de leurs enjeux ainsi que de leurs demandes.

Lorsque j'ai été élu député en avril 2014, j'ai été fasciné de voir à quel point un député était interpellé par les différents groupes d'intérêts et très peu par les citoyens, à l'exception de ceux qui ont un enjeu avec l'État que l'on appelle parfois les fameux « cas de comté ». Pour un membre du conseil des ministres, cette réalité est amplifiée. À l'extérieur de sa circonscription, il est rare qu'il soit sollicité par un citoyen alors que les groupes d'intérêts sont nombreux à vouloir se faire entendre auprès de lui.

En guise d'exemple, lorsque j'ai fait la tournée du Québec à titre de ministre de la Culture pour mener les consultations sur le renouvellement de la politique culturelle, très peu de citoyens sont venus témoigner alors que les consultations ont connu un énorme succès auprès des groupes.

Lorsque l'on y pense, cela n'a rien de bien surprenant. La vie est exigeante et la population peine à concilier toutes ses obligations, faute de temps. En ce sens, interpeller un élu sur un sujet de politique publique est loin d'être une priorité pour la plupart des gens. Les groupes, de leur côté, possèdent les ressources nécessaires pour monter des dossiers

et faire des représentations. Lorsqu'ils ne les ont pas à l'interne, ils ont souvent les moyens d'aller chercher le soutien d'une firme pour les appuyer dans leurs démarches.

Il en résulte que les élus sont davantage exposés à ceux qui défendent des intérêts particuliers alors qu'ils doivent agir en fonction de l'intérêt collectif. Certains, plus cyniques, diront que nos gouvernements sont à la solde des différents lobbys. Pourtant, par mon expérience, je peux affirmer que c'est faux. Tout d'abord, toutes les règles qui favorisent la transparence sur les activités des élus permettent aux autorités compétentes, aux journalistes et aux autres partis de faire des vérifications et, le cas échéant, d'alerter la population si certaines activités d'influence soulèvent des questions. De plus, les élus rencontrent généralement plusieurs groupes sur un même sujet et comme il y a rarement unanimité sur des enjeux gouvernementaux, ils sont soumis à des visions opposées. À cela, notamment pour les ministres, viendront s'ajouter les recommandations de la fonction publique, sans oublier les prises de position qui seront exprimées dans les médias ainsi que les mesures de l'opinion publique, le cas échéant, concernant le sujet traité. Bref, l'élu est alimenté par différentes sources d'information et prendra position en posant un jugement sur l'ensemble de celles-ci. Il le fera au meilleur de ses connaissances, soucieux de prendre la décision qui servira les intérêts de ceux qu'il représente.

Pour toutes ces raisons, il est clair dans mon esprit que les relations entre les groupes d'intérêts et les élus ne sont pas une menace à la démocratie, tant qu'elles sont faites en toute transparence et selon les règles de l'art. Non seulement ces relations ne sont pas néfastes, mais je dirais même qu'elles sont nécessaires. Nous souhaitons avoir des élus qui sont connectés sur les réalités que nous vivons, des élus que l'on dit « à l'écoute ». Encore faut-il qu'on leur permette d'écouter ceux qui veulent leur parler.

■ **Luc Fortin**

Député de Sherbrooke (2014-2018)

LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

LA DÉMOCRATIE AU FÉMININ

La démocratie est fragile à bien des égards. Celui de la présence des femmes en particulier, au sein des institutions qui l'incarnent. Réservé aux hommes durant des siècles, l'exercice du pouvoir n'a pas fait la part belle à la moitié du monde.

À l'origine en effet, la démocratie, telle que pensée dans la Grèce de l'Antiquité, le pouvoir du peuple, se limite aux citoyens, excluant les femmes, les enfants et les esclaves. Tout cela semble bien loin de nous. Et pourtant, regardons un peu notre propre histoire.

En 1929, « l'affaire Personne » cause tout un choc. L'année précédente, la Cour suprême du Canada avait statué qu'une femme ne pouvait être nommée au Sénat parce que les femmes n'étaient pas des personnes selon les termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Il a fallu que cinq militantes célèbres à l'époque, à l'instigation d'Emily Murphy (celle qui aurait voulu être nommée sénatrice), signent une pétition et l'envoient au Conseil privé de Londres. Ce dernier infirme la décision de la Cour suprême et conclut que le terme « Personne » inclut bel et bien les femmes. Fait à noter toutefois : les femmes autochtones ou d'origine asiatique ne sont pas comprises dans la décision et donc pas encore des personnes. Autre bataille célèbre : l'acquisition du droit de vote pour les Québécoises. Au terme d'une longue quête, marquée par des manifestations de militantes suffragistes au Parlement – à 13 reprises un projet de loi fut présenté et rejeté – les femmes obtiennent le droit de vote au Québec, en 1940. Elles l'exercent pour la première fois en 1941. C'est dire qu'il faut mener des batailles pour gagner du terrain au chapitre de la représentativité. Les avancées des dernières années ne sont pas garanties sans reculs et les prochaines étapes vers la parité de nos parlements ne se franchiront pas sans effort. Souvent, nous pensons que les progrès forment une couche de sol bien ancrée dans la terre et qu'ils feront désormais partie du paysage. Mais ce sol peut être balayé par les vents, érodé par les tempêtes, fragilisé par les fluctuations du climat.

Ces quelques jalons de notre histoire nous rappellent que nous venons de loin et que les gains n'ont pas été obtenus par une évolution

naturelle des mentalités. Sans mobilisation, persévérance et courage, qui sait où nous en serions aujourd'hui? Où en serons-nous demain? Car il reste du chemin à faire, chez nous comme ailleurs. Le plus récent rapport de l'Union interparlementaire, *Les femmes au Parlement en 2020*, indique que 25,5 % des parlementaires dans le monde sont des femmes. Mais ce rapport indique aussi qu'au rythme où vont les choses, il faudra encore 50 ans pour atteindre la parité. Au Québec, l'élection de 2018 a marqué un progrès notable puisque 44 % des parlementaires sont des femmes. Cela dit, nous ne sommes pas à l'abri de reculs comme en 2014 avec la perte de 5,6 % d'élues par rapport à 2012. Rappelons que, chez nous, aucune loi ni aucun règlement ne fixe la parité comme une obligation. Alors que plus de cent pays dans le monde ont voté des mesures contraignantes en ce sens, le Québec demeure timide et tarde à emboîter le pas. C'est pourquoi, à l'instar de nombreux groupes de la société civile, le Comité des femmes ex-parlementaires du CEPANQ a fait des représentations pour que la réforme du mode de scrutin soit l'occasion d'inscrire l'obligation de la parité dans la loi, de façon ferme, avec des objectifs clairs et des moyens de contrôle précis. L'occasion est belle pour le gouvernement actuel de passer à l'action pour que, au-delà de la réforme sur le fond, des mesures sur la parité soient inscrites dans une législation effective dès les prochaines élections.

Fragile la démocratie? Oui, mais ce qui donne espoir, c'est que nous pouvons modifier son visage pour qu'elle nous ressemble plus, c'est-à-dire que la moitié du monde soit à la barre du pouvoir. Cela dépend de nous, de la conjugaison des efforts des pionnières et de la relève, de notre persévérance et de la force de nos convictions. Il en va de l'avenir de notre démocratie, pour qu'elle soit véritablement le reflet du « pouvoir du peuple ».



Marie Malavoy

■ Marie Malavoy

Présidente du Comité des femmes
ex-parlementaires
Députée de Sherbrooke (1994-1998)
et de Taillon (2006-2014)

LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

DOSSIER



Anne Leblanc

EN QUÊTE D'UNE MEILLEURE PARTICIPATION CITOYENNE

Il est nécessaire d'accroître le pouvoir décisionnel citoyen grâce à un rapprochement de la population avec les processus législatifs.

Si l'on évaluait la santé de notre démocratie sur la base de la place qu'y occupent les citoyen.ne.s, on lui diagnostiquerait certainement quelques rhumatismes. La participation directe est presque entièrement effacée au profit de la représentativité. On peut donc constater une inclusivité restreinte aux processus législatifs actuels. Certes, la réforme parlementaire de 2009 a solidifié l'assise d'un lot de changements et en a amené de nouveaux. Mais, parmi les mesures participatives qui sont depuis institutionnalisées, une part significative d'entre elles ne s'intéresse à l'opinion citoyenne qu'une fois les grandes orientations politiques et logistiques établies.

fait ses preuves au Québec, propose la division suivante : information, consultation, discussion, délibération et collaboration.¹

Peu de mesures dans la province – ainsi que dans la plupart des démocraties – se rangent dans l'un des deux derniers échelons. La circulation d'informations politiques, par exemple, est essentielle, il va sans dire. C'est plutôt la sous-utilisation persistante des derniers échelons qui peut mener vers une démocratie myope. Cette myopie se développe dans une certaine approche managériale de l'État. La citoyenneté regardée sous cet angle se voit réduite à un aspect usager, sinon consommateur de services publics. Ceci va de pair avec un horizon politique de plus en plus court-termiste, en pensant l'avenir principalement selon un cycle électoral, laissant peu de place pour les réflexions approfondies.

On peut donc arguer que les outils actuellement en place au Québec, pris en eux-mêmes, jouissent d'une légitimité importante. On parle ici, pour les principaux, de la participation à des audiences publiques ou à des séances d'information, de pétitions, de commentaires en ligne, ou de dépôt de mémoires lors de consultations publiques. Cependant, parmi ces méthodes, une tendance se dégage : le pouvoir d'initiative citoyen est généralement mis au rancart, excepté avec la pétition. Même le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), régulièrement cité ici et ailleurs comme modèle – et non sans raison – n'est que consultatif. Les pétitions, quant à elles, voient leur délai expirer dans l'immense majorité des cas, demeurant non saisies ou sans suivi. Depuis la dernière réforme parlementaire d'il y a maintenant douze ans, six se sont écoulés sans qu'aucune pétition soit saisie par une commission parlementaire. Les outils de participation ne mènent que trop rarement vers un dialogue sincère avec les élue.e.s, par manque de volonté politique.

Source : Collectif La Ville que nous voulons



QUELQUES CONSTATS

Il existe plusieurs modèles de classification de la participation citoyenne par degrés d'influence sur les politiques publiques. Un d'entre eux, ayant

1 Institut du Nouveau monde, <https://inm.qc.ca/etat-des-lieux/>

LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS

À cette carence démocratique existent des remèdes. Ils impliquent néanmoins un changement de paradigme : avoir confiance en la force de proposition de la population.

Pour ce faire, il faudrait davantage mobiliser le rôle de facilitateur des élu.e.s en tant que courroie de transmission permettant de travailler de manière plus concertée.

Concrètement, cela pourrait prendre une ou plusieurs formes parmi les suivantes :

- Inclure dans le règlement un seuil de signatures aux pétitions à partir duquel une commission parlementaire devrait s'en saisir et tenir des audiences publiques.
- Exiger des gouvernements qu'ils sélectionnent un nombre minimal de propositions citoyennes pour les inscrire dans leur programme politique pour chaque session parlementaire.

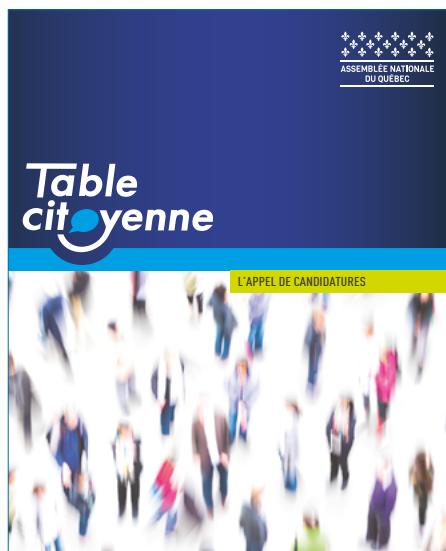
- Mettre en place des forums pour chaque proposition de loi-cadre.

Laisser place à la coconstruction des politiques publiques bénéficierait aux politicie.ne.s, grâce à une confiance accrue de la population envers les institutions, à la baisse du cynisme devant les élu.e.s et à un plus grand accès à l'expertise citoyenne. La gouvernance participative gagnerait à être davantage mobilisée puisqu'augmenter significativement le poids décisionnel citoyen serait une stratégie gagnante pour toutes les parties.

Repenser l'équilibre entre démocratie représentative et participative pourrait fort bien mener les citoyen.ne.s à s'engager de manière plus proactive pour le bien commun.

■ Anne Leblanc

Stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
2020-2021



QU'EST-CE QUE LA TABLE CITOYENNE?

La Table citoyenne est une consultation sur les moyens de faciliter la participation des citoyennes et citoyens du Québec aux travaux et aux activités parlementaires. C'est une occasion unique de contribuer à la réflexion sur la participation citoyenne, au cœur de la première institution démocratique du Québec.

Des groupes de discussion virtuels se sont tenus entre le 14 et le 17 juin 2021. Les participantes et participants ont pu s'exprimer sur les difficultés qui nuisent à leur participation à l'Assemblée nationale et proposer des moyens concrets d'améliorer les mécanismes de consultation existants ou d'en implanter de nouveaux.

La Table citoyenne s'inscrit dans le cadre d'un processus de réforme parlementaire. Le rapport de la consultation sera remis aux députées et députés afin d'alimenter leur réflexion sur la réforme. Les faits saillants seront rendus publics au cours de l'automne 2021.

LA DÉMOCRATIE : ATTENTION FRAGILE!

DOSSIER



Pierre Corbeil

LE RESPECT POUR LA SANTÉ DÉMOCRATIQUE

Le 18 janvier 2021, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé la campagne *La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie*. La campagne, qui a résonné dans toutes les régions du Québec, a pour objectif de contrer l'intimidation envers les élues et élus municipaux et la dégradation du climat politique dans de nombreuses municipalités.

Pour les municipalités, 2021 est une année importante puisqu'il s'agit d'une année électorale. En novembre, nos concitoyennes et concitoyens iront aux urnes pour choisir leurs dirigeantes et dirigeants municipaux. Le début de l'année était donc tout désigné pour ouvrir le dialogue au sujet de la valorisation de la démocratie et de nos institutions municipales.

De plus en plus, les élues et élus sont la cible de propos haineux, de menace, d'intimidation et de harcèlement. La pandémie a même exacerbé ces comportements. Derrière leur écran, certains individus profitent de leur anonymat pour formuler des critiques désobligeantes. Ils semblent oublier que de l'autre côté se trouve un être humain qui restera marqué par leurs propos.

Cette situation est lourde de conséquences. Elle a poussé plusieurs de mes collègues à se retirer de la vie politique et elle décourage les candidatures potentielles pour les prochaines élections. Elle nuit à la santé de notre démocratie. De plus, je tiens à préciser que c'est un fléau qui touche les femmes de façon disproportionnée et freine leur engagement en politique. D'ailleurs, ce problème a été reconnu par l'Assemblée nationale du Québec

en avril dernier, avec l'adoption d'une motion qui reconnaît que la cyberintimidation prend une forme particulière lorsqu'elle est dirigée vers les femmes, et cela, en s'attaquant à leur intégrité physique.

Avec sa campagne *La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie*, l'UMQ ne veut pas seulement dénoncer les comportements problématiques, mais aussi susciter les candidatures en donnant le goût aux gens de s'investir dans la sphère publique.

L'UMQ a créé une déclaration d'engagement, signée par plus de 300 municipalités dans toutes les régions du Québec. L'Union a proposé plusieurs outils et formations pour appuyer les municipalités dans cet effort collectif pour la démocratie.

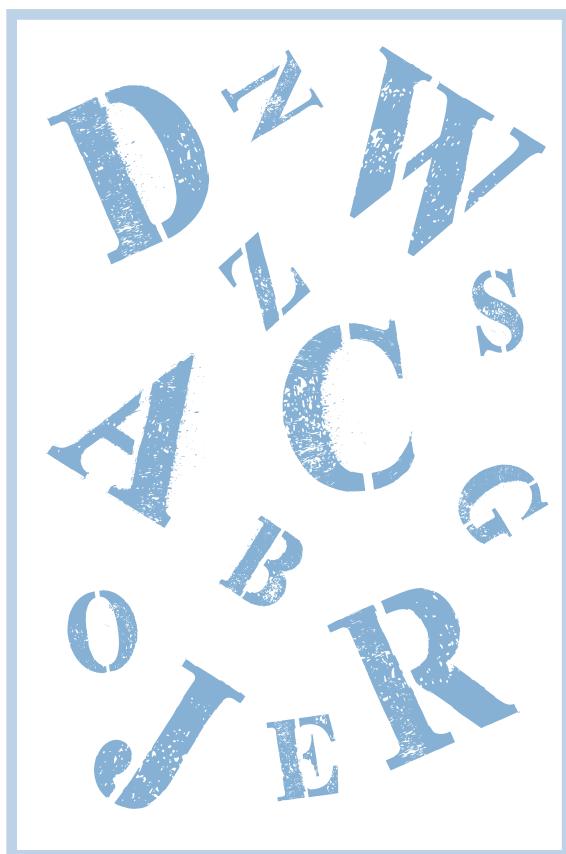
Cet engagement envers notre démocratie, envers le respect, envers nos élues et élus qui consacrent une partie de leur vie au bien-être du public est extrêmement important. Collectivement, nous devons faire preuve de courage, signaler, dénoncer l'intimidation et porter plainte s'il le faut. Si nous voulons que nos concitoyennes et concitoyens se lancent en politique, on doit montrer que nous sommes derrière eux. Nous devons construire un espace d'échanges respectueux, où chacun peut exprimer ses idées et ses opinions sans craindre de représailles. Au-delà des clivages politiques et des divergences d'opinions, nous sommes tous des êtres humains et avons droit d'être traités avec respect. Il en va de la santé de notre démocratie.

■ **Pierre Corbeil**

Maire de la Ville de Val-d'Or



L'ÉQUIPE a eu l'idée de créer un abécédaire nourrit par les réflexions des membres du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale. Sérieuse, humoristique, sarcastique, toutes et tous sont invités à nous faire parvenir, en 50 mots, la définition d'un élément relié à la démocratie. Cette nouvelle rubrique sera une façon d'illustrer la préoccupation des membres du Cercle pour la démocratie.



D ÉMOCRATIE

DLa démocratie se construit à petits pas. Elle peut aussi reculer. Elle avance, avant tout, dans une société qui investit dans l'éducation, tout en établissant des mesures de justice et d'équité. Des mesures qu'elle saura adopter législativement, et surtout, faire respecter par adhésion plus que par

coercition. L'éducation libère les citoyens de leur vulnérabilité face à la désinformation. Elle les rend plus aptes à exercer un jugement éclairé. Elle permet aussi de développer une vigilance à long terme pour maintenir cette démocratie si vite refoulée. Le chacun pour soi est instinctif. Pour qu'il y en ait plus pour tous, il faut qu'il y en ait assez pour chacun. L'égalité des chances permet la justice sociale qui, elle-même, permet la paix sociale. Mais souvent, c'est un long chemin sur une petite planète aux égos surdimensionnés.

■ Diane Lamarre

Députée de Taillon (2014-2018)

J USTICE

JUSTICE Le Québec est un état de droit qui repose sur un principe fondamental qui veut que tous soient soumis à la loi, incluant nos gouvernements. Ce principe assure la démocratie et le respect de nos valeurs et libertés fondamentales. Ainsi, la primauté du droit s'oppose aux dictatures et à l'anarchie. La primauté du droit n'a de sens véritable que dans la mesure où les justiciables disposent de recours adéquats pour forcer le respect des règles de droit. C'est le rôle essentiel de notre système de justice, composé de juges indépendants et impartiaux.

■ Gilles Ouimet

Député de Fabre (2012-2015)

W HIP

WHIP Pour certains, il est le préfet de discipline assurant la coordination des députés de son parti tant au Parlement qu'en circonscription. Pour d'autres, il est le « G.O. » en veillant au bonheur de ses troupes. À l'instar du sport, il est ni plus ni moins l'« entraîneur » de son équipe.

■ Dave Turcotte

Député de Saint-Jean (2008-2018)



Serge Geoffrion

DIANE LAMARRE PHARMACIENNE SANS FRONTIÈRES

LA VOIX RASSURANTE D'UNE CRISE SANITAIRE VÉCUE EN DIRECT

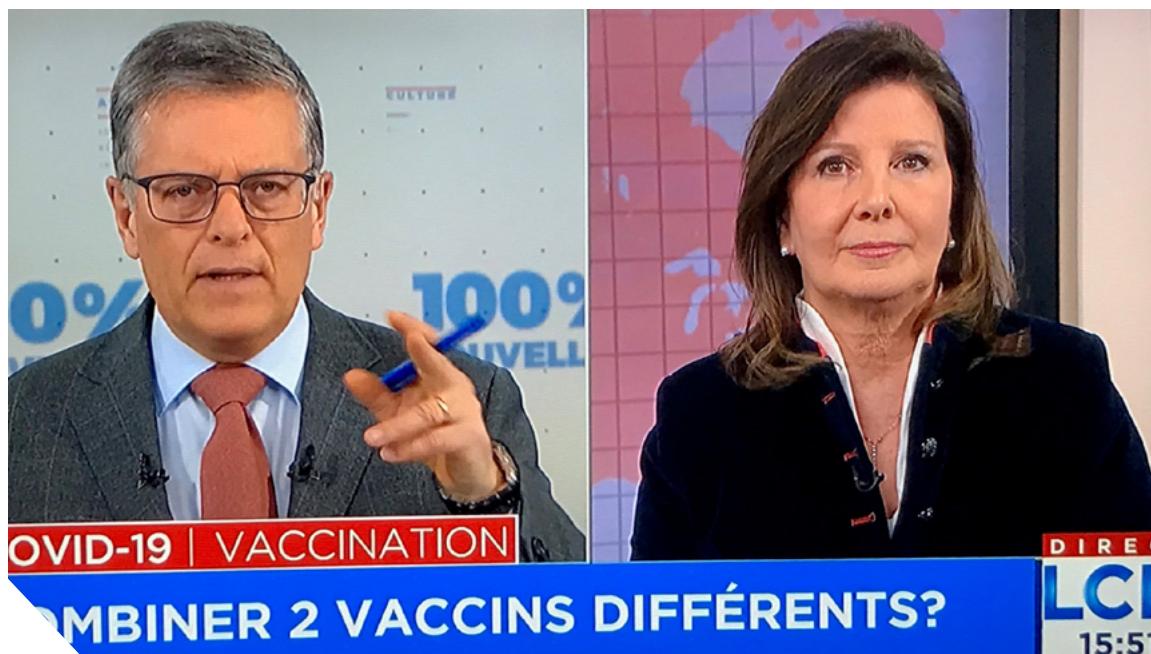
Depuis le début de la pandémie, experts et chroniqueurs se succèdent sur nos écrans pour commenter ce qui est rapidement devenu une crise sanitaire mondiale; angoissante par sa soudaineté autant que pour les impacts, présents et à venir, sur notre système de santé.

Parmi tous ces spécialistes, notre collègue Diane Lamarre s'est rapidement imposée : « J'essaie, me dit-elle, d'aider la population et les décideurs dans la gestion de cette pandémie historique. En somme, informer et rassurer le mieux possible ».

Bien connue dans le milieu de la santé, notamment pour avoir présidé l'Ordre des pharmaciens du Québec, ce sont tous les téléspectateurs des réseaux TVA et LCN qui reconnaissent aujourd'hui Diane Lamarre. En ondes quotidiennement depuis plus d'une année, plusieurs fois par jour, elle est devenue une référence incontournable en

matière de pandémie, de la maladie à coronavirus (COVID-19) et plus récemment, en ce qui a trait aux questions relatives à la vaccination. Reconnue pour une carrière menée sous le signe de la rigueur, c'est avec le même esprit qu'elle prépare ses interventions au petit écran. « Une préparation minutieuse, mes contacts personnels dans le milieu de la santé et ma lecture des grandes revues scientifiques me permettent, entre autres choses, de mieux comprendre et de mieux expliquer les décisions que doit prendre notre gouvernement aux prises avec une crise sanitaire sans précédent, une tragédie qui a coûté la vie à plus de 11 100 de nos compatriotes. »

Il y a bien sûr les connaissances scientifiques accumulées au cours de nombreuses années de pratique en soins pharmaceutiques, mais il y a aussi le bon ton, la pertinence du propos, le calme et l'authenticité de ses interventions qui sont appréciés du grand public. « Il fallait expliquer certes, mais également rassurer une population inquiète, voire angoissée par un flot d'informations parfois discordantes, voire



Capture d'écran. LCN, le 9 mars 2021

Le journaliste Paul Laroque et Diane Lamarre sur les ondes de LCN

contradictoires.» Excellente vulgarisatrice, notre collègue a pu compter également sur son expérience d'enseignante et de conférencière pour démêler et répondre aux nombreuses et légitimes questions de la population. Elle a également acquis cette aisance, plusieurs années auparavant, notamment en tant que chroniqueuse à l'émission *RDI Santé* ou dans ses chroniques au *Journal de Montréal*.

UN MANDAT MOUVEMENTÉ

Députée de la circonscription de Taillon de 2014 à 2018 sous la bannière du Parti québécois, elle a également tiré parti de ses talents de communicatrice, et de sa patience dira-t-elle, alors qu'elle a fait face, en sa qualité de porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accès aux soins, au ministre de la Santé de l'époque, le Dr Gaétan Barrette. Délaissant tout le volet des services pharmaceutiques à son collègue Dave Turcotte, l'ex-député de Saint-Jean, Diane Lamarre sera au front, presque quotidiennement à l'Assemblée nationale, lors de cette période mouvementée sur l'organisation et la gouvernance de notre réseau de la santé et des services sociaux. Elle nous précise, malgré quelques épisodes épiques face au bouillant ministre Barrette, qu'elle a toujours privilégié le mode constructif, « une façon de sauver beaucoup de temps et d'énergie... »

Ses préoccupations pour les questions internationales l'amèneront également à la vice-présidence de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA). À ce titre, elle participera à deux missions, l'une en Haïti et l'autre au Panama, pour instaurer avec ces pays une collaboration sur les procédures parlementaires. Elle assumera par ailleurs, la présidence de la Commission de la démocratie et de la paix de l'Assemblée nationale responsable des processus électoraux. À ce titre, elle agira, au Mexique, comme observatrice internationale lors des élections présidentielles du 1^{er} juillet 2018.

OPTIMISER LA PRATIQUE DES PHARMACIENS

Bien qu'ayant laissé sa marque à l'Assemblée nationale, c'est son passage à l'Ordre des pharmaciens du Québec, vingt années au total



Avec l'aimable autorisation de Diane Lamarre

En Ouganda, lors d'une mission avec Pharmaciens sans frontières, à l'hôpital de la Dre Lucille Teasdale, l'Hôpital St-Mary's, en compagnie d'une proche aidante

dont cinq à titre de présidente, qui aura un impact majeur sur notre législation avec l'adoption, en 2011, de la Loi 41 favorisant de nouvelles contributions et responsabilités des pharmaciens. « Cette loi a beaucoup amélioré notre pratique, c'est un peu mon bébé. J'étais fière, lors de ma présidence de 2009 à 2014, de mener cette bataille visant à élargir les compétences et le rôle des pharmaciens, mais également d'optimiser leurs capacités à combler les manques criants d'accès aux soins pour une trop grande partie de notre population ».



Avec le Dr James Nordlund, un ancien président de l'Association internationale des dermatologues, dans un orphelinat de Léogâne, en Haïti

L'entrée en scène des pharmaciens, en mars 2021, pour aider à vacciner la population, s'inscrit parfaitement dans la foulée de la Loi 41, et plus spécifiquement avec l'adoption de la Loi 31 par l'actuel gouvernement. Ce désir d'élargir les compétences et le rôle des pharmaciens et pharmaciennes guidera toute la carrière de Diane Lamarre et elle peut aujourd'hui en voir les avancées concrètes.

« J'ai toujours considéré que nos savoirs et nos compétences se doivent d'être au service du bien commun », dira-t-elle en recevant, en 2019, le prestigieux prix du Conseil interprofessionnel du Québec, un organisme qui compte plus de 400 000 membres répartis dans les 46 ordres professionnels du Québec.

Déjà en 1984, son ordre professionnel lui remettait le prix Louis-Hébert pour son engagement envers la profession et son rayonnement à l'intérieur et à l'extérieur de son milieu d'exercice.

Plusieurs autres distinctions jalonnent sa vie professionnelle, dont le Prix d'excellence en enseignement de l'Université de Montréal, son *alma mater*; elle y enseigne à la Faculté de pharmacie et y a complété une maîtrise en pratique pharmaceutique.

Au mois de juin 2002, le quotidien *La Presse* en fait sa personnalité de la semaine pour « sa façon

de percevoir et de pratiquer sa profession », mais également pour souligner son implication humanitaire dans les Balkans, notamment dans l'ancienne Yougoslavie.

Pensons également au doctorat *honoris causa* que lui a décerné l'Université Laval en 2010. « Diane Lamarre, disait-on, est un exemple plus grand que nature de ce que la sollicitude, la rigueur, l'engagement et le désir impérieux de modifier le cours des choses peuvent accomplir; la reconnaissance à cet égard doit être à l'image de ses accomplissements hors du commun. »

Fière Longueilloise, Diane Lamarre a également reçu le Prix Femmes d'exception de Longueuil en plus d'avoir été nommée ambassadrice du Cégep Édouard-Montpetit lors du 50^e anniversaire de cette institution collégiale.

PHARMACIENNE EN MISSION HUMANITAIRE

Si la carrière de Diane Lamarre a été maintes fois saluée chez nous, la trentaine de missions effectuées à l'étranger, principalement avec l'organisation Pharmaciens sans frontières, en a fait une ambassadrice de sa profession et du Québec. Elle occupera d'ailleurs la présidence de cet organisme, pour le Canada, de 2007 à 2014.

Avec l'aimable autorisation de Diane Lamarre



En Haïti, lors d'une formation sur la préparation de médicaments pour soigner certaines maladies dermatologiques tropicales

Sa première mission l'amènera en 1998 en Bosnie-Herzégovine afin d'aider les pharmaciens dans leur pratique. Cité dans la revue *Forum* de l'Université de Montréal, le vice-président de cette organisation internationale pour le Canada, Yves Chicoine, en dira : « Le miracle s'est produit : elle a fait collaborer ensemble des pharmaciens "ennemis" au plus grand profit d'une population divisée, considérablement en retard dans ses connaissances sur les soins et les technologies modernes de santé ». Pendant les huit années suivantes, elle fera plusieurs séjours au Kosovo, en Moldavie, dans le Monténégro et en Bosnie-Herzégovine, une région du globe meurtrie par la guerre.

Il y aura les Balkans, mais également des missions au Mali, en Ouganda et en Haïti, pour des formations en soins pharmaceutiques. Diane Lamarre prononcera également des dizaines de conférences et participera à autant de colloques aux quatre coins du monde, en Chine, en Australie, en Suisse, en France et aux États-Unis. « Là-bas comme ici, estime-t-elle, mon devoir de professionnelle de la santé est de partager mes connaissances. Au-delà des différences ethniques, religieuses et politiques, une profession peut devenir un dénominateur commun et faire en sorte que nos collègues pharmaciens travaillent ensemble pour les soins de leurs patients. Dans les pays d'après-guerre, le sentiment de pouvoir aider des gens blessés et humiliés à retrouver une

fierté, la possibilité d'aider à créer des multiplicateurs de soins de qualité à des patients qui ont tant souffert; aider également les pharmaciens dans leur pratique après de douloureuses années de conflits armés, voire participer à la réforme de leur système de santé ».

« Partout, dit-elle, j'ai tellement appris sur l'importance des lois et leur respect, sur l'intégrité, sur la tolérance, sur les dommages physiques et moraux des guerres, de la pauvreté et des injustices. L'importance des liens de confiance, leur pouvoir et comment ils dépendent davantage du regard que des mots quand souvent on ne parle pas la même langue. Enfin reconnaître que ce qui est important, ce n'est pas ce que nous faisons, mais ce qu'eux feront quand nous serons partis ».

Dans les Balkans, en Afrique et dans les Caraïbes, ce sont des centaines de pharmaciens et de pharmaciennes qui ont aujourd'hui de bien meilleures connaissances sur la pratique des soins pharmaceutiques et qui ont un impact certain sur la santé de leur population.

Pour Diane Lamarre, ici et à l'étranger, il s'agit-là d'un grand accomplissement personnel et professionnel, de ceux qui imprègnent toute une vie.

■ **Serge Geoffrion**

Député de La Prairie (1998-2003)



Avec l'aimable autorisation de Diane Lamarre

En 2018, au Panama, présidant une session de la Confédération parlementaire des Amériques, la COPA

AFFAIRES COURANTES



COMITÉ DES ARCHIVES ET OBJETS DE MÉMOIRE

1. Quels sont les projets qui occupent les travaux du comité en ce moment?

Le Comité des archives et objets de mémoire a pour objectif principal de sensibiliser les anciens parlementaires, leurs familles et leurs descendants à l'importance de la conservation et de la mise en valeur de tout ce qui a été témoin de l'histoire nationale et régionale du Québec. Il devient donc impératif de convaincre les parlementaires actuels de faire don de leurs archives lorsqu'ils quittent la vie politique.

2. Pourquoi est-ce important pour les membres?

C'est important pour les membres du comité de sensibiliser tous les députés et députées en fonction de remettre leurs archives et objets de mémoire aux instances appropriées (Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et sociétés d'histoire régionales agréées).

3. Est-ce qu'une contribution des membres peut faire la différence dans l'atteinte des objectifs du comité?

Par l'action des membres, les parlementaires actuels n'ont plus aucune raison de laisser leurs archives à l'abandon.

4. Y a-t-il des réalisations, des avancements dignes de mention à ce jour?

On constate qu'au terme de chaque mandat, de plus en plus de parlementaires sont convaincus de laisser leurs archives et, dans une moindre mesure, leurs objets de mémoire aux instances concernées.

5. Qu'est-ce qu'il faut surveiller dans les prochains mois?

Dans les prochains mois, il faudra régionaliser l'action du Comité des archives et objets de mémoire, développer et faire connaître ses archives.

COMITÉ DES FEMMES EX-PARLEMENTAIRES

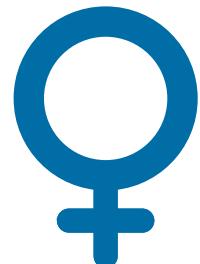
1. Quels sont les projets qui occupent les travaux du comité en ce moment?

Le Comité des femmes ex-parlementaires s'investit actuellement dans deux projets majeurs.

Le club politique **Les Elles du pouvoir** est mené en collaboration avec le Groupe Femmes, Politique et Démocratie. Il offre à des candidates intéressées par la politique un espace de dialogue et de réflexion. Le **projet de mentorat pour les élues** s'adresse aux femmes parlementaires en exercice qui souhaitent un accompagnement discret, libre et gratuit de leur engagement politique.

2. Pourquoi est-ce important pour les membres?

Le comité fut créé en 2016 afin de promouvoir l'accès des femmes à l'exercice du pouvoir avec comme objectif d'obtenir la parité avec les hommes. Les ex-parlementaires qui sont membres du comité participent donc à l'avancement d'un progrès important pour notre démocratie. Par ailleurs, on peut dire que le dynamisme et la réputation du comité rejaillissent sur l'ensemble du Cercle des ex-parlementaires, tant les hommes que les femmes.



3. Est-ce qu'une contribution des membres peut faire la différence dans l'atteinte des objectifs du comité?

À l'instar de plus d'une centaine de pays dans le monde, le comité préconise des mesures contraignantes pour atteindre la parité. Plus le nombre de membres du comité est élevé, plus son poids politique est important par rapport à cet enjeu. Toutefois, certains projets comme le mentorat pour les élues s'adressent à toutes les anciennes parlementaires, qu'elles soient membres ou non du comité.

4. Y a-t-il des réalisations, des avancements dignes de mention à ce jour ?

Depuis sa création, le comité a participé à un grand nombre d'activités : prise de parole publique dans le cadre de conférences, participation à des panels, prise de positions

dans les médias, présentation de mémoires en commission parlementaire. Il a contribué à rendre plus visible et plus nécessaire que jamais la question de la parité. Il est perçu comme un allié des acteurs qui militent en ce sens.

5. Qu'est-ce qu'il faut surveiller dans les prochains mois ?

La mise en place du projet de mentorat pour les élues est à ses débuts. On prévoit en faire une première évaluation d'ici la fin de l'année 2021. Autre dossier à surveiller de près : l'introduction de mesures contraignantes pour la parité dans une loi effective dès les prochaines élections même si la réforme du mode de scrutin n'est pas en vigueur.

COMITÉ SUR LE PARLEMENTARISME ET LA DÉMOCRATIE

1. Quels sont les projets qui occupent les travaux du comité en ce moment?

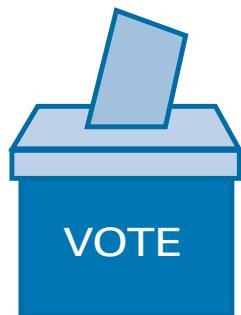
Le Comité sur le parlementarisme et la démocratie a accueilli quelque 14 nouveaux membres à la suite de la promotion effectuée dans le cadre de la campagne d'adhésion 2021. Il a tenu sa première rencontre de travail le 22 avril dernier.

2. Pourquoi est-ce important pour les membres?

Les participants ont manifesté leurs préoccupations, d'une part, face à la fragilisation de la démocratie pendant la pandémie et, d'autre part, à la suite des attaques survenues le 6 janvier dernier, à Washington, et en regard de la montée du discours haineux non seulement aux États-Unis, mais dans plusieurs pays à travers le monde ainsi que sur les réseaux sociaux.

3. Est-ce qu'une contribution des membres peut faire la différence dans l'atteinte des objectifs du comité?

Oui, puisque tous sont prêts à s'impliquer à l'atteinte des différents objectifs du comité : que ce soit par la pédagogie de la démocratie en assurant une présence dans les cégeps et universités du Québec, ou bien en appui aux efforts de l'Assemblée nationale à la promotion du parlementarisme. Compte tenu de leur expérience passée, d'autres ex-parlementaires souhaiteront participer à des missions d'observations d'élections, à des formations sur la défense des droits humains ou appuyer des groupes œuvrant à l'autonomisation des femmes.



AFFAIRES COURANTES

4. Y a-t-il des réalisations, des avancements dignes de mention à ce jour?

Oui. À la suite des événements du 6 janvier dernier survenus à Washington, notons la décision de notre conseil d'administration de répondre positivement à l'Appel pour la démocratie et le dialogue lancé par trois organisations d'anciens parlementaires : les Anciens membres du Congrès des États-Unis d'Amérique, l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du

Conseil de l'Europe et l'Association canadienne des ex-parlementaires.

5. Qu'est-ce qu'il faut surveiller dans les prochains mois?

Lors de ses prochaines réunions, le comité précisera les objectifs et les actions pouvant être mises de l'avant afin d'en faire rapport lors de la prochaine Assemblée générale annuelle qui se tiendra à l'automne prochain.



COMITÉ DES ACTIVITÉS

1. Quels sont les projets qui occupent les travaux du comité en ce moment?

Pour le Comité des activités, les prochaines semaines serviront à préparer une nouvelle activité et l'organisation de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en octobre prochain.

2. Pourquoi est-ce important pour les membres?

L'Assemblée générale annuelle est une activité phare pour les anciens parlementaires et de nouvelles activités permettront d'augmenter notre recrutement.

3. Est-ce qu'une contribution des membres peut faire la différence dans l'atteinte des objectifs du comité?

Définitivement, cela permettrait d'accroître la capacité du comité pour l'organisation d'activités.

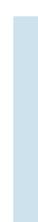
4. Y a-t-il des réalisations, des avancements dignes de mention à ce jour?

L'organisation d'un premier café virtuel a permis une première approche avec le nouveau conseil d'administration et d'expérimenter les rencontres virtuelles.

5. Qu'est-ce qu'il faut surveiller dans les prochains mois?

L'organisation de nouvelles rencontres pour susciter un plus grand intérêt auprès des membres actuels et des futurs membres à participer à des présentations et à des panels de discussions.

LES PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DES COMITÉS DU CEPANO...



CLAUDE LACHANCE
Archives et objets de mémoire



MARIE MALAVOY
Femmes ex-parlementaires

AFFAIRES COURANTES

COMITÉ DES COMMUNICATIONS

1. Quels sont les projets qui occupent les travaux du comité en ce moment?

Le Comité des communications a pour principale mission de produire *Le Temps de parole*. Lors de la première rencontre de l'année, le comité en a profité pour cerner sa philosophie. Ainsi, *Le Temps de parole* s'est donné comme ligne directrice de partager l'expérience pour comprendre le présent.

2. Pourquoi est-ce important pour les membres?

Le Temps de parole est la voix des anciens parlementaires. Le magazine existe principalement pour maintenir le lien et la cohésion dans le groupe. Il permet de profiter de la mémoire des ex-parlementaires pour éclairer les enjeux d'actualité. Ces derniers peuvent y partager des connaissances de l'histoire et de la petite histoire, qui expliquent la grande, et offrir des perspectives différentes sur les enjeux démocratiques. Faire rayonner l'expertise et l'expérience des anciens parlementaires!

3. Est-ce qu'une contribution des membres peut faire la différence dans l'atteinte des objectifs du comité?

Comme *Le Temps de parole* est leur voix, tous les anciens parlementaires sont invités à y contribuer en y apportant leurs réflexions,

leurs visions, en partageant une lecture ou le fruit de leurs engagements.

4. Y a-t-il des réalisations, des avancements dignes de mention à ce jour?

Le comité souhaite miser sur la transpartisanerie. Il importe donc de recruter des gens de tous les courants. C'est l'objectif que nous nous fixons. Déjà, nous avons de nouvelles plumes qui se joignent à l'équipe.

5. Qu'est-ce qu'il faut surveiller dans les prochains mois?

L'équipe du *Temps de parole* souhaite que les contenus soient plus présents sur les réseaux sociaux. Il faut donc surveiller notre présence sur les plateformes comme Twitter et Facebook. Vos abonnements et vos partages seront importants pour faire rayonner les contributions de chacun.



RAYMOND BERNIER
Activités



FRANCE DIONNE
Parlementarisme et démocratie



MARIE GRÉGOIRE
Communications

AFFAIRES COURANTES



Serge Geoffrion

SERVIR LA DÉMOCRATIE PAR L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

Parmi les missions de la Fondation des parlementaires québécois, celle de promouvoir l'éducation par l'apprentissage de la lecture, dans les pays en développement, est fondamentale. Elle contribue fortement, en conséquence, à servir la démocratie.

Sensibiliser les Québécoises et les Québécois à la coopération internationale et à la solidarité, est aussi un des objectifs poursuivis par notre fondation depuis ses débuts, il y aura bientôt 25 ans. Bref, favoriser l'accès à la connaissance, au progrès et à la démocratie par le livre et la lecture, plus que jamais, demeure notre motivation première.

En cela, nous pouvons affirmer, malgré le ralentissement de nos activités en raison de la pandémie, que cette motivation n'a pas été affectée et a permis, au cours de la dernière

Je Passe Partout est un organisme communautaire du quartier Hochelaga-Maisonneuve, l'un des quartiers les plus défavorisés de Montréal qui, en collaboration avec des écoles primaires et secondaires et des organismes du quartier, prévient le décrochage scolaire depuis 30 ans! Chaque année, l'organisme rejoint, à travers ces 13 points de service, plus de 1400 enfants et parents en situation de difficultés diverses.



1055 livres pour les enfants d'Hochelaga-Maisonneuve

Avec l'aimable autorisation de la Fondation des parlementaires québécois—Cultures à partager

année, la préparation et l'envoi à l'étranger de quelque 113 000 volumes, dont 10 000 partout sur le territoire québécois. Ici au Québec, je pense à des organismes tels les CPE, les groupes d'alphabétisation, plusieurs écoles, les résidences pour aînés, les pénitenciers et les croque-livres.

Au chapitre des envois à l'étranger, mentionnons ceux expédiés à la République démocratique du Congo, au Gabon, en Haïti, au Sénégal, en Guinée et en Thaïlande. Et les prochains mois s'annoncent aussi fertiles avec des demandes provenant du Burundi, du Cameroun, du Tchad, du Togo, entre autres pays africains.

NOUVEAUX PARTENARIATS

En conformité avec notre plan d'action 2021-2023, nous avons récemment conclu des ententes avec la Fondation Paul-Guirén-Lajoie, la Croix-Rouge canadienne et le Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN). Elles visent à établir et à consolider des liens avec des organismes dépositaires d'une mission en coopération en Francophonie.

Dans les deux premiers cas, ces ententes permettront, alors que nous intervenons parfois dans les mêmes pays, d'établir une collaboration sur des

Avec l'aimable autorisation de la Fondation des parlementaires québécois - Cultures à partager



Malgré les délais causés par la pandémie de la COVID-19, la Fondation de l'école privée bilingue Lena & Janet de Yaoundé au Cameroun a reçu, en septembre 2020, une livraison de 2360 livres.

projets conjoints, sur les plans de l'élaboration, de la distribution et du suivi des livres. Le partenariat avec le CEPN s'inscrit quant à lui dans notre mandat de favoriser l'apprentissage de la lecture, l'organisme de Wendake ayant comme mission première la réussite scolaire de quelque 5800 jeunes répartis dans vingt-deux communautés autochtones du Québec.

En terminant, je souhaite, au nom du conseil d'administration, témoigner de notre appréciation pour tout le travail effectué par nos précieux bénévoles et nos valeureuses équipes en Montérégie, dans le Bas Saint-Laurent-Gaspésie et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

■ **Serge Geoffrion**

Administrateur, Fondation des parlementaires québécois - Cultures à partager
Député de La Prairie (1998-2003)



Cultures à partager

MISSION

La Fondation des parlementaires québécois - Culture à partager est un organisme de coopération internationale dont la mission est :

- de promouvoir l'éducation par l'apprentissage de la lecture;
- de contribuer au partage des cultures au Québec et à l'étranger;
- de sensibiliser les Québécois à la coopération internationale et à la solidarité avec les pays en développement;
- de protéger l'environnement par la réutilisation et le recyclage des livres et des périodiques;
- d'organiser toute autre activité de nature à lui permettre de poursuivre pleinement ses objectifs.

Source : <http://culturesapartager.org/mission-et-objectifs/>

OBJECTIFS

Les activités de la Fondation, dans le domaine de l'éducation et l'apprentissage de la lecture, ont pour objectifs :

- de recueillir au Québec des produits culturels et éducatifs, principalement des livres, des ouvrages de référence et des périodiques;
- d'expédier et distribuer ces produits culturels dans les pays en développement de la Francophonie et de la communauté québécoise;
- d'établir des partenariats avec des organismes non gouvernementaux œuvrant dans les mêmes pays, et ce, en complémentarité avec leur mission respective;
- de répondre, de façon personnalisée, aux besoins des communautés dans le respect des populations concernées.

AFFAIRES COURANTES



Simon Melançon

ÉLECTIONS QUÉBEC : 30 ANS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le Réseau des compétences électorales francophones fête ses 10 ans

Élections Québec fait de la coopération internationale depuis 30 ans et coordonne les activités du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), créé en 2011. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a souvent sollicité son expertise électorale.



Élections Québec réalise des activités de coopération internationale depuis plus de 30 ans. Tout a commencé en Haïti, au tournant des années 1990, alors qu'une équipe d'Élections Québec a travaillé à l'organisation des élections avec l'Organisation des États américains et le Conseil électoral provisoire de ce pays.

Depuis, Élections Québec a pratiqué l'accompagnement des processus électoraux et l'échange d'expertise électorale à l'occasion de plus de 230 missions. Près d'une vingtaine

d'entre elles ont été réalisées en collaboration avec la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), dont l'un des secrétariats est sous la responsabilité de l'Assemblée nationale du Québec.

L'OIF a souvent fait appel à l'expertise électorale du Québec dans ses missions dans les pays de l'Afrique francophone qui renouaient avec les élections multipartites, au début des années 1990. L'OIF est devenue la principale partenaire internationale d'Élections Québec.

RECEF

Après plusieurs années d'étroite collaboration, l'OIF et Élections Québec ont créé un réseau d'entraide pour les administrations électorales de l'espace francophone. Le RECEF a été fondé à Québec en 2011. Élections Québec héberge son secrétariat général depuis sa création et est au cœur de la programmation et de l'organisation des activités de ce réseau international.

Le RECEF, qui célèbre ses 10 ans en 2021, regroupe actuellement 32 membres issus de 31 États et gouvernements de l'espace francophone. Il a pour objectif de développer les compétences professionnelles et de favoriser l'échange de bonnes pratiques électorales.



Bureau de vote au Sénégal, mission d'étude du RECEF, février 2019

Élections Québec



Élections Québec

Les quelque 100 participants au séminaire électoral de 2019, en Roumanie

Le Réseau adopte des pratiques démocratiques : il tient des assemblées générales annuelles et élit un conseil d'administration pour une période de deux ans. Il consulte ses membres sur ses activités, sur le pays hôte des événements et sur les principales orientations de son plan d'action annuel. Il prépare un rapport d'activité et des états financiers annuellement. Le niveau d'engagement des membres est grand, tout comme le taux de participation aux activités.

Depuis sa création, le RECEF a organisé une trentaine d'événements :

- Des séminaires internationaux d'échanges et des activités de formation sur différents aspects des processus électoraux;
- Des missions d'étude, à l'occasion d'élections dans un pays membre, favorisant l'observation des opérations électORALES et la mise en commun de bonnes pratiques entre administrations électORALES. Les membres du réseau ont observé les élections générales provinciales québécoises en 2014 et en 2018.

Au fil du temps, l'expertise électORALE des membres s'est développée, mais les défis demeurent multiples et particuliers à chaque pays. La diversité des systèmes électORAUX, des contextes sociopolitiques et des enjeux régionaux fait la richesse de ce réseau.

FORUM DES FEMMES DU RECEF

Le RECEF porte une attention particulière à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les processus électORAUX. En 2019, le Réseau a créé le Forum des femmes afin de structurer ses réflexions dans l'ensemble du cycle électoral. La parité est une préoccupation bien documentée du côté des candidatures et des personnes élues, mais le Forum croit qu'elle doit se transposer au sein des administrations électORALES et du processus lui-même.

Le réseau a également abordé d'autres sujets au cours des dernières années, notamment l'introduction de nouvelles technologies, le financement des partis politiques, la participation électORALE, l'éducation à la démocratie, la désinformation durant les campagnes électORALES et, plus récemment, les élections en temps de pandémie.

AFFAIRES COURANTES

Élections Québec



Activité de lancement du Forum des femmes, Kigali (Rwanda), novembre 2019

Enfin, le réseau a créé un bulletin d'information mensuel et proposé des activités à distance. Il espère pouvoir tenir son prochain événement en personne au Sénégal, à l'automne 2021. Élections Québec est fière de collaborer au RECEF, qui sera témoin de l'évolution des pratiques démocratiques dans l'espace francophone.

Pour en savoir davantage, visitez le site Web du RECEF : <https://recef.org/>

■ **Simon Melançon**
Conseiller en coopération internationale
Élections Québec

L'administration de l'Assemblée nationale est un milieu de travail très diversifié qui comprend 45 catégories d'emplois surprenants. PAS SI BEIGE QUE ÇA! vous offre une incursion unique dans le quotidien de celles et ceux qui occupent des fonctions aussi diverses qu'uniques au sein d'une grande et prestigieuse institution.

Écoutez, découvrez!

Pas si beige que ça!
balado

assnat.qc.ca/carrieres

[Balado - Carrières à l'Assemblée nationale du Québec \(assnat.qc.ca\)](http://assnat.qc.ca/carrieres)

BOURASSA CONSTRUIT!

Les collections d'objets patrimoniaux de l'Assemblée nationale ne cessent de s'enrichir. Elles comptent aujourd'hui plus de 5000 pièces de toutes sortes, allant du matériel électoral aux portraits de la galerie des présidents, en passant par les objets reçus par les députés dans le cadre de leurs fonctions parlementaires. Le Service des archives et de la numérisation de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale publie dans ces pages une chronique afin d'expliquer un aspect particulier d'un objet des collections de l'Assemblée nationale.

Lorsqu'on examine les publicités électorales dans les collections publiques ou privées, on retrouve en grande majorité des tracts, des dépliants, des macarons, des affiches électorales cartonnées, etc. Parmi ces artéfacts, devenus objets de mémoire, certains se démarquent par leur originalité, leur qualité esthétique, leur rareté ou encore leur format. Le don du collectionneur Steve Lussier au Service des archives et de la numérisation de l'Assemblée nationale du Québec entre dans cette dernière catégorie.

Il s'agit d'une affiche en tôle d'acier, peinte au pochoir, représentant Robert Bourassa en noir et blanc sur fond rouge avec le slogan de la campagne

libérale aux élections de 1973 : *Bourassa construit. Votons libéral*. La conception a été réalisée par l'entreprise montréalaise Imprimerie Au pochoir et autorisée par l'agent officiel du parti. Cette affiche de grand format (183 cm de longueur par 76 cm de hauteur) a servi de publicité électorale pour le Parti libéral du Québec sur les autobus de la ville de Montréal pendant la campagne électorale. Il s'agit probablement d'un des rares exemplaires qui a survécu, puisqu'en général, ces tôles d'acier étaient réutilisées pour d'autres publicités et donc repeintes à chaque fois.

Le slogan *Bourassa construit. Votons libéral*, qui fait suite aux 100 000 emplois de la campagne de 1970, réfère aux grands projets lancés par le gouvernement libéral, notamment le projet de la Baie-James annoncé en mai 1972. L'année suivante, trois ans seulement après les dernières élections, l'engouement autour du projet mène le premier ministre à déclencher des élections anticipées. Le 29 octobre 1973, le Parti libéral de Robert Bourassa rafle 102 des 110 sièges que compte alors l'Assemblée nationale du Québec!

■ Alain Gariépy

Service des archives et de la numérisation
Bibliothèque de l'Assemblée nationale



Photographe : Mélanie Chaifour

Panneau publicitaire pour la campagne électorale de 1973
Collection Steve Lussier. Assemblée nationale du Québec



Jonathan Livernois

QUAND LES DÉPUTÉS CONJUGUAIENT LA LITTÉRATURE ET LE POUVOIR

**De la fin du 18^e siècle au premier tiers du 20^e siècle,
les parlementaires québécois ont eu recours aux lettres
afin de construire leur capital politique.**

Du 18^e siècle aux années 1930, plusieurs images de députés se sont succédé au Québec, du philosophe des Lumières au politicien philistin, en passant par la figure romantique de l'homme d'État.

François Legault qui rend compte de ses lectures sur les réseaux sociaux; Philippe Couillard qui déclame des vers en Chambre pour souligner le départ d'un collègue de l'opposition; Bernard Landry qui cite des locutions latines. Depuis longtemps, la littérature et la politique sont intimement liées au Québec. Retour sur une tradition.

À la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, les membres de la bourgeoisie libérale, de plus en plus formés par les collèges classiques, trouvent dans les lettres des traits distinctifs, une identité qui les valorise et leur assure un prestige certain, fût-il symbolique plutôt qu'économique. C'est ainsi que les députés issus de cette classe dominante (en 1851, plus de 64 % des députés de la Province du Canada en font partie) se donnent souvent à voir en lettrés. Certains se font représenter avec leurs livres – comme par exemple le portrait de Louis-Joseph Papineau par Antoine Plamondon, 1836 - d'autres émaillent leurs discours de citations d'Horace, de Virgile, de Lamartine ou des Évangiles. Quelques-uns, comme Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et Honoré Mercier, sont des bibliophiles.

Mais les choses changent. Dès le milieu du XIX^e siècle, de grands changements économiques, à commencer par le développement des chemins de fer, donnent aux hommes politiques de nouveaux pouvoirs. Les gouvernements grèvent leurs budgets pour développer des infrastructures que les compagnies ferroviaires privées – comme le Grand Tronc – ne peuvent compléter à cause des aléas de l'économie. Plusieurs députés siègent à des conseils

d'administration de compagnies ferroviaires et se retrouvent à la fois juge et partie. Ceux-ci ont beau citer encore les leçons apprises au collège, le pouvoir est ailleurs et le capital culturel ne se monnaye plus de la même manière. Les figures d'hommes de lettres doublés d'hommes d'État comme Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et Félix-Gabriel Marchand, premier ministre de 1897 à 1900, semblent déjà anachroniques. C'est l'heure des hommes d'affaires comme George-Étienne Cartier et Simon-Napoléon Parent.

Félix-Gabriel Marchand. *Mélanges poétiques et littéraires*. 1899

Au début du XX^e siècle, les hommes de lettres ne sont donc plus les hommes politiques et vice-versa. Les hommes politiques qui s'essayent à écrire des œuvres dites littéraires se font même bouter hors du champ par des écrivains « légitimes », qui ne reconnaissent pas la valeur de leurs propos. Paradoxalement (du moins au premier abord), c'est à cette époque de dissociation du politique et du littéraire qu'Athanase David, secrétaire de la province (1919-1936), crée des institutions pérennes pour la culture : les prix littéraires (Prix David), le Musée de la Province, les écoles des Beaux-Arts de Québec et Montréal, etc. Cela accentue pourtant l'autonomisation des champs politique et littéraire : désormais, l'encouragement gouvernemental – du moins, en apparence – sera délégué à des pairs (les jurys), qui détermineront qui seront les auteurs plébiscités. Même un homme comme David, dont plusieurs écrits pourraient être considérés comme littéraires (ex : *En marge de la politique*, 1934), ne réclamera jamais ce statut d'écrivain. Il se considérera comme un homme politique, voilà tout.

Le rapport à la culture et aux lettres change. La radio, qui connaîtra une progression fulgurante dès les années 1920, permet aux hommes politiques

de parler directement aux électeurs, sans effets oratoires. Il s'agit de parler « vrai ». La crise économique de 1929 et les bouleversements sociopolitiques qu'elle engendre transforment aussi le rapport aux lettres. Les députés tels des gentilshommes polis qui débattent en citant Cicéron sont en voie de disparition. La porte est ouverte pour une certaine forme de populisme, qui s'accorde parfois avec un philistinisme qu'on pourrait associer à des figures comme Camillien Houde et Maurice Duplessis. Malgré tout, le capital culturel ne disparaît pas complètement et a encore un potentiel certain. C'est ce que l'on pourrait sans doute constater dans une étude attentive aux passerelles entre politique et littérature, du duplessisme aux années de la Révolution tranquille. Cela reste à faire, bien sûr.

■ Jonathan Livernois

Professeur d'histoire intellectuelle et littéraire
Université Laval

Son ouvrage *Entre deux feux. Parlementarisme et lettres au Québec, 1764-1936*, paraîtra cet automne aux Éditions du Boréal.



La plume et le verbe
ces parlementaires qui écrivent

Connus davantage pour leurs envolées oratoires que pour leur plume, de nombreux parlementaires ont aussi produit des écrits de divers genres littéraires.

Présentée jusqu'au 12 septembre 2021, l'exposition *La plume et le verbe, ces parlementaires qui écrivent* offre une sélection de ces ouvrages écrits par des députés.es en marge de leurs fonctions législatives. Découvrez des recueils de poésies, des romans, des pièces de théâtre, des essais, des biographies et des mémoires, rédigés par des femmes et des hommes politiques québécois depuis 1867 et provenant des riches collections de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Disponible en [version virtuelle](#).



Jocelyn Saint-Pierre

LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE POLITIQUE DU QUÉBEC, UNE IDÉE DE MARCEL MASSE BIEN VIVANTE APRÈS VINGT ANS

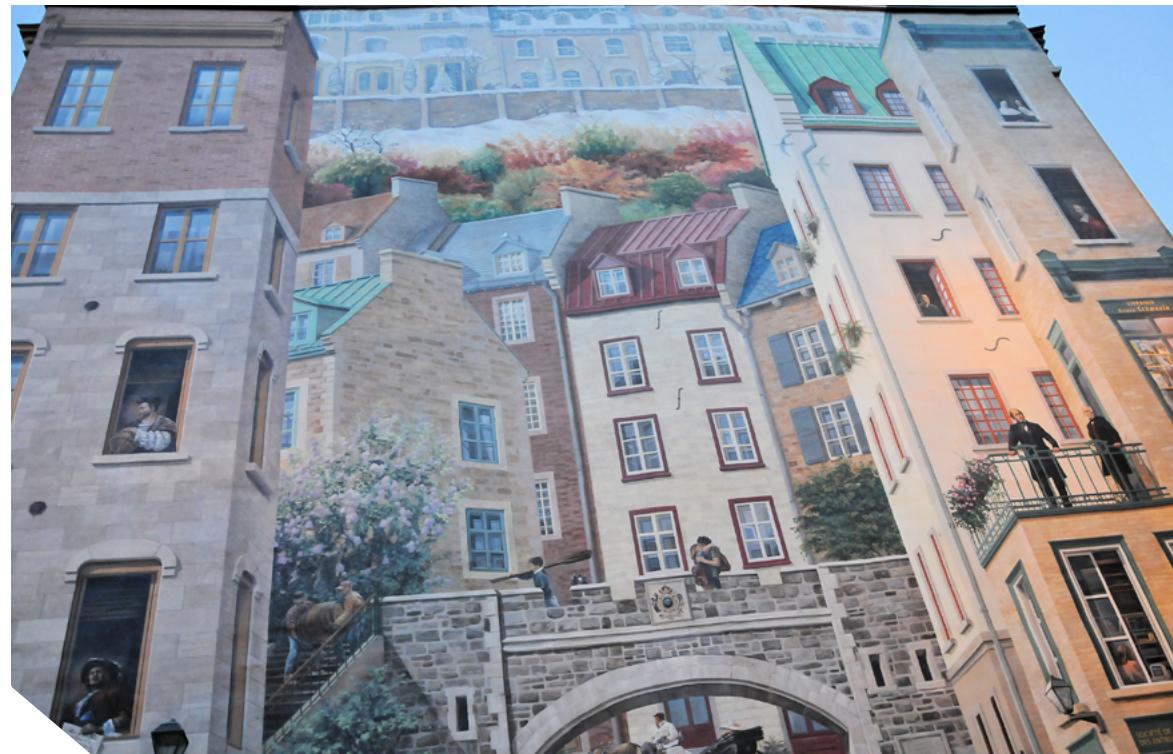
Créée par Marcel Masse, la Société du patrimoine politique du Québec, vingt ans au service de la promotion de l'héritage politique des Québécois.

C'est avec un grand plaisir que je renoue avec *Le Temps de parole* et les membres du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec. Mon dernier article remonte à 2018. Il était temps que je revienne à cette publication de qualité.

Dans ma vie d'historien à l'Assemblée nationale entre 1974 et 2008, j'ai eu l'occasion de croiser plusieurs parlementaires. Marcel Masse fut l'un d'eux. J'ai été impressionné par sa carrière, sa grande culture et sa passion pour la politique. Cet ancien professeur d'histoire a été ministre à Québec et à

Ottawa, délégué du Québec à Paris, sous-ministre et président de la Commission des biens culturels. Il était un homme dévoué à sa communauté. De plus, il a été responsable du Comité des archives du Cercle des ex-parlementaires. J'ai fait avec lui une tournée du Québec pour sensibiliser les députés à déposer leurs archives et leurs objets patrimoniaux dans des centres de conservation, dont la Bibliothèque de l'Assemblée. Ces efforts ont porté fruits. Toutefois, pour M. Masse, il fallait aller plus loin. À quoi bon garder cette mémoire si elle n'était pas diffusée? C'est dans ce contexte que j'ai participé, sous sa direction, à la mise sur pied de la Société du patrimoine politique du Québec (SOPPOQ) en 2001.

La mission de la SOPPOQ se définit comme suit : promouvoir la recherche de traces et de témoignages du patrimoine, favoriser leur étude et leur



La fresque des Québécois

Photographe : André Sarrasin

mise en valeur grâce à des publications, colloques et autres forums d'échanges organisés en collaboration avec des organismes publics et privés.

Pour nous, le patrimoine, cet héritage des générations antérieures, est constitué de personnages, d'idéologies, d'événements, d'institutions, d'immeubles, de sites, d'objets ou de documents; bref, de toute production humaine qui représente une contribution déterminante pour l'histoire politique de la collectivité québécoise.

Pendant toutes ces années, nos activités se sont déclinées en une dizaine de colloques avec publication d'actes, notamment sur les thèmes suivants : relations France-Québec, Pierre Bédard, Hector Fabre, Radio-Canada, presse parlementaire et Révolution tranquille.

On m'a fait l'honneur de m'élire président de la Société en novembre dernier. Nous faisons du recrutement avec comme objectif de compter cent membres. Nous avons, actuellement, plus de trente membres, anciens parlementaires, anciens

fonctionnaires, historiens, politologues, sociologues, collectionneurs, éditeurs et passionnés d'histoire politique.

Nous avons plusieurs projets dans nos cartons : notamment poursuivre l'organisation de colloques annuels avec la participation de chercheurs et d'anciens parlementaires. Un de nos comités est à l'œuvre afin de redéfinir notre mission.

En conclusion, nous sommes en lien avec des chercheurs universitaires, des parlementaires, des défenseurs du patrimoine politique en régions et nous sommes porteurs de contenus historiques et patrimoniaux. Nous voulons que la SOPPOQ devienne le centre d'un réseau qui rassemblerait les personnes et les organismes qui s'intéressent au patrimoine politique québécois. Nous souhaitons surtout raffermir nos liens avec les membres du Cercle des ex-parlementaires avec le soutien de l'Assemblée nationale du Québec.

■ **Jocelyn Saint-Pierre**
Historien

Pourquoi collectionner les objets du patrimoine politique ?

La Société du patrimoine politique du Québec est fière de présenter cette table ronde.

Agora de l'Assemblée nationale du Québec
Samedi 25 septembre 2021 à 13 h 30

À l'animation



Marie Grégoire
Communicatrice et
ex-députée de Berthier
à l'Assemblée nationale du Québec

Conférencier invité



Alain Lavigne
Collectionneur et
professeur titulaire
à l'Université Laval

Conférencier invité



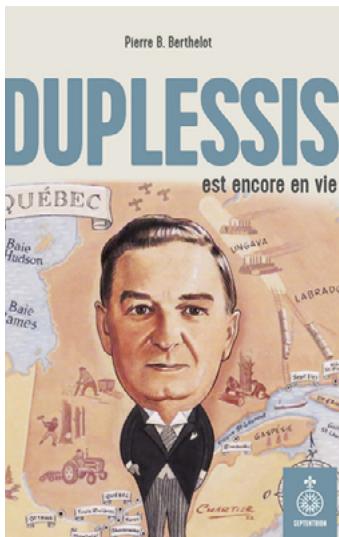
Dave Turcotte
Collectionneur et
ex-député de Saint-Jean
à l'Assemblée nationale du Québec

TABLE RONDE

Société du patrimoine politique
du Québec

EN PREMIÈRE LECTURE

La description des ouvrages est celle des éditeurs et n'engage pas *Le Temps de parole*.



Duplessis est encore en vie

Par Pierre B. Berthelot

Septentrion, 2021, 408 pages

Maurice Duplessis demeure l'un des personnages les plus controversés de l'histoire du Québec. Plus de soixante ans après sa mort, il garde encore l'image d'un homme qui a fait surtout du tort au Québec.

Pourtant, on s'explique mal comment un homme si méprisé ait pu être premier ministre pendant dix-huit ans, soit le plus long règne à ce jour au Québec. Malgré toutes les transformations de la Révolution tranquille, Duplessis et son monde ont-ils vraiment disparu tout d'un coup en 1960? Ne se sont-ils pas plutôt transformés pour continuer à exister, même encore aujourd'hui?

À travers les diverses biographies, études et œuvres consacrées à Duplessis au fil du temps, Pierre B. Berthelot retrace l'évolution de l'image de l'ancien premier ministre, de son vivant jusqu'à nos jours.

Tâchons donc de retrouver un peu de lumière dans la Grande Noirceur!



François Gendron: 42 ans de passion pour le Québec et ses régions

Par Samuel Larochelle et François Gendron

Éditions Druide, 2021, 400 pages

François Gendron détient un record de longévité de 42 ans comme élu en politique québécoise. Il a dirigé onze ministères en carrière et obtenu les prestigieux titres de vice-premier ministre du Québec et de président de l'Assemblée nationale. Cependant, l'ex-député d'Abitibi-Ouest est beaucoup plus que des statistiques.

Aujourd'hui retraité de la politique, mais toujours très actif, François Gendron a accepté d'exposer sa vie personnelle et professionnelle. Sans langue de bois, il offre sa vision de vastes pans de l'histoire du Québec des cinquante dernières années et il partage ses anecdotes avec les grands noms de la politique québécoise et canadienne qu'il a côtoyés de (très) près ou de loin.

Fervent défenseur des régions du Québec et politicien d'exception, reconnu pour sa franchise, sa droiture, sa capacité à rassembler, sa facilité d'approche et son talent pour raconter des histoires, François Gendron livre ici le récit d'une vie consacrée à l'engagement, à travers des confidences fascinantes recueillies par Samuel Larochelle.

EN PREMIÈRE LECTURE

La réforme du mode de scrutin au Québec

Trajectoires gouvernementales et pistes de réflexion

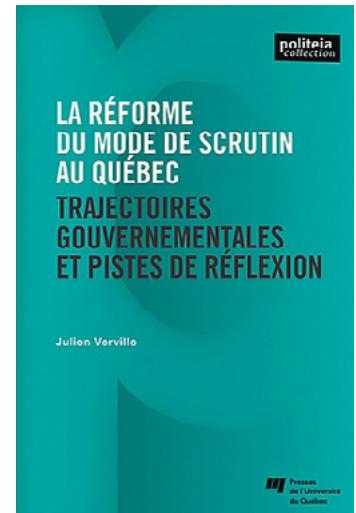
Par Julien Verville

Presses de l'Université du Québec, 2020, 360 pages

Au Québec, le mode de scrutin employé est le scrutin majoritaire uninominal à un tour. Il s'agit de l'un des modes de scrutin reconnu comme le moins désirable puisqu'il produit de fortes distorsions électoralles et cause à l'occasion des anomalies dans les résultats électoraux. Depuis 1970, le Parti québécois et le Parti libéral du Québec se sont engagés à plusieurs reprises à réformer le mode de scrutin. S'alternant au pouvoir sans partage depuis plus de 40 ans, ces deux partis ont eu quelques occasions de mettre en place les réformes électorales promises, mais n'ont pas agi sur cette question. En 2018, une page s'est tournée dans le système partisan québécois et un nouveau gouvernement de la Coalition Avenir Québec fut élu. Le premier ministre, François Legault, a lui aussi promis de réformer le mode de scrutin, un engagement réitéré à maintes occasions.

Le débat sur la question est bien relancé et le présent ouvrage arrive à point pour participer à la discussion collective. Proposant une analyse théorique, empirique et normative, ce livre veut expliquer pourquoi les gouvernements québécois n'ont pas réformé le mode de scrutin jusqu'à maintenant et souhaite mettre en lumière les obstacles auxquels risque de faire face cette réforme au sein du gouvernement. Présentant plusieurs données qui n'avaient pas été publiées à ce jour, cet ouvrage s'appuie entre autres sur des entretiens avec des responsables politiques et sur les délibérations du Conseil des ministres.

Pour plusieurs citoyens, le mode de scrutin demeure une institution invisible, dont ils connaissent peu les mécanismes. Toutefois, il importe de s'y intéresser puisqu'il joue un rôle politique central dans une démocratie représentative en permettant de relier les préférences de la population aux choix politiques des gouvernements. En lisant cet ouvrage, tous pourront comprendre les aboutissants de cette réforme s'ils veulent la voir se concrétiser au Québec.



Nous méritons mieux

Par Marie-France Bazzo

Les éditions du Boréal, 2020, 216 pages

Les médias sont mon terrain de jeu depuis toujours. Or, ces dernières années, ce terrain semble se rétrécir, des miradors s'érigent, des camps se dessinent. Il y a mésinformation, désinformation, guerre de tranchées, abondance de babillage et raréfaction du travail de fond. Oui, la *game* a changé et elle est pas mal moins ludique. Une liberté de dire s'est perdue. Celle de réfléchir, de critiquer. J'ai décidé de m'offrir ici cette liberté.

Mon but, dans ces pages, est de réaffirmer que les médias, de l'information au divertissement, toutes plateformes confondues, pourraient et devraient être meilleurs. Les médias incarnent un pouvoir qu'on a longtemps appelé le quatrième, qui ferait contre-poids aux autres, particulièrement au pouvoir politique. Aujourd'hui, ils exercent discrètement cette fonction, voire à temps très partiel, et deviennent des machines à fabriquer du consensus, à propulser des idéologies.

Il en est des médias comme de l'environnement. Les vrais changements, ceux qui comptent et qui transforment l'écosystème, viennent d'en haut, bien sûr portés par nos voix, mais d'en haut quand même. Le monde médiatique devrait être plus préoccupé par le bien commun, j'y crois profondément, et j'essaierai de montrer ici comment il peut le faire.



EN PREMIÈRE LECTURE



Pourquoi la loi 101 est un échec

Par Frédéric Lacroix

Les éditions du Boréal, 2020, 264 pages

Geste politique phare du premier gouvernement du Parti québécois, la loi 101 devait rendre le Québec « maintenant et pour toujours français ». Or, affirme Frédéric Lacroix, la situation du français est catastrophique non seulement sur l’île de Montréal, mais aussi dans ses couronnes. La loi 101 serait-elle un échec?

Pour comprendre globalement l’état du français au Québec, les impressions subjectives ne suffisent pas; il faut passer par les chiffres, les données de recensement par exemple, afin de se faire une idée objective des tendances. C’est pourquoi Frédéric Lacroix a ici recours à une approche quantitative pour démontrer comment et pourquoi le français recule au Québec. Ce qui ressort, c’est que le français est de plus en plus rétrogradé au statut de langue seconde à Montréal alors que la langue première, le véhicule de culture, est de plus en plus l’anglais. Or, une culture ne peut se déployer et survivre en tant que langue seconde.

L’auteur pense qu’il est encore temps de renverser la tendance, mais que, pour ce faire, des gestes politiques forts devront être accomplis, sans crainte d’ébranler certains faux consensus.

Lauréat des Prix de la présidence, 19^e édition des Prix du livre politique de l’Assemblée nationale du Québec



Un seul Québec

Dialogue avec les Premières Nations (1978-1995)

Par David Cliche¹

Les éditions du Boréal, 2021, 192 pages

Septembre 1994. Dans la perspective du référendum sur la souveraineté qui s’annonce, les relations entre le gouvernement québécois et les communautés autochtones sont plus tendues que jamais. Le projet hydro-électrique Grande-Baleine ternit l’image du Québec à l’international, les corps policiers n’osent plus s’aventurer dans les réserves indiennes, et les Autochtones font valoir leur propre droit à l’autodétermination.

Le premier ministre, Jacques Parizeau, charge alors David Cliche, qu’il nomme adjoint parlementaire pour les questions autochtones, de rétablir les ponts. Issu d’une famille beauceronne qui cultive depuis longtemps des liens d’amitié avec les Premières Nations, et ayant vécu parmi des communautés autochtones du Grand Nord, Cliche était l’homme tout désigné pour mener à bien cette mission. Il recommande l’abandon du projet Grande-Baleine, s’assure que le régime juridique québécois s’applique à tous les citoyens, fait établir par des experts internationaux le processus qui permettra au Québec de devenir un État souverain sans compromettre son intégrité territoriale, tout en veillant à resserrer les liens avec les États-Unis et la France, qui seraient appelés à reconnaître un Québec indépendant.

En se remémorant ces années mouvementées, David Cliche déploie une réflexion de fond sur des questions qui restent toujours aussi cruciales aujourd’hui, en même temps qu’il nous livre un témoignage humain des plus émouvants, animé par le souci d’établir un dialogue d’égal à égal, empreint de respect et de franchise.

1 Décédé 19 juillet 2020

EN PREMIÈRE LECTURE

Une histoire du ministère de la Culture (1961-2021)

Par Claude Trudel

Les éditions du Boréal, 2021, 324 pages

Qui se souvient aujourd’hui du visage de Georges-Émile Lapalme? Infatigable lecteur, homme de culture, il a pourtant joué un rôle capital dans la Révolution tranquille en militant pour la création d’un ministère des Affaires culturelles, dont il est devenu le premier titulaire dès 1961, au lendemain de l’élection des libéraux.

Depuis, vingt-six Québécoises et Québécois lui ont succédé. Claude Trudel retrace ici les principales étapes de l’histoire du ministère en se penchant sur la personnalité et l’action de celles et ceux qui l’ont dirigé. Il rappelle la volonté de Pierre Laporte d’assumer l’héritage de Lapalme, la décentralisation du ministère entreprise dès 1969 par Jean-Noël Tremblay, le livre vert que Jean-Paul L’Allier rédigera lui-même et qui fera époque. Il raconte comment Denis Vaugeois mettra sa passion du livre et Clément Richard celle des musées au service de leurs concitoyens, comment Liza Frulla redéfinira la mission du ministère en le délestant de plusieurs importants dossiers dont il était le maître d’oeuvre depuis trente ans. Nous verrons Agnès Maltais imposer sa vision de la protection du patrimoine culturel religieux, Line Beauchamp mettre toute son influence politique, à la suite de Louise Beaudoin, dans l’adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l’UNESCO, Christine St-Pierre faire sienne l’adoption de la Loi sur le patrimoine culturel.

Ce ne sont là que quelques exemples de l’impact majeur de l’action de ces hommes et femmes dans l’histoire du ministère et, plus largement, dans le paysage culturel québécois que ce livre vient mettre en valeur.



Unité, autonomie, démocratie

Une histoire de l’Union des municipalités du Québec

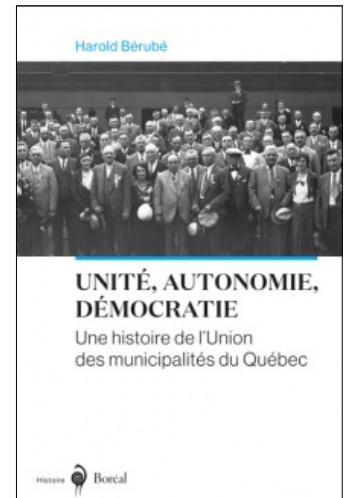
Par Harold Bérubé

Les éditions du Boréal, 2019, 384 pages

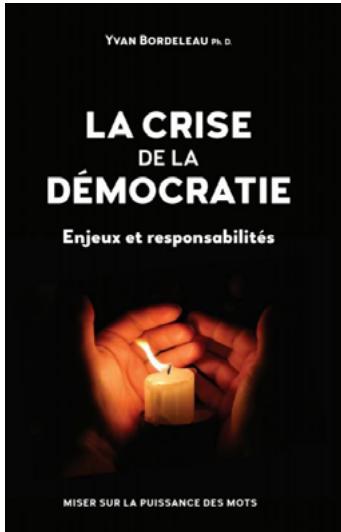
Les municipalités représentent la forme de gouvernement la plus proche des gens, et leur rôle a énormément changé en cent ans. Plus que de simples administrateurs de routes et d’aqueducs, les villes doivent aujourd’hui traiter de questions complexes comme le vieillissement de la population, la mobilité et le patrimoine culturel.

Dès sa création, le 15 décembre 1919, l’UMQ est une association laïque et libérale dont la mission est de réunir l’ensemble des municipalités de la province, d’y diffuser pratiques et savoirs liés à la gouvernance locale et, surtout, d’obtenir un rapport de force avec le gouvernement québécois. L’Union essaie de remplir sa mission malgré les soubresauts de l’histoire, les changements de gouvernement ou la construction puis le déclin de l’État-providence.

Au fil des chapitres, on croise des acteurs clés de l’histoire politique du Québec – Joseph Beaubien, Télesphore-Damien Bouchard, Louis-Alexandre Taschereau, Maurice Duplessis, Jean Drapeau, Jacques Parizeau – ainsi que des figures moins connues du monde municipal – Charles-Napoléon Dorion et Jacques O’Bready – mais non moins déterminantes. De la fin de la Première Guerre mondiale à l’aube du XXI^e siècle, l’UMQ et ses membres doivent composer avec la récurrence, mais aussi l’émergence d’enjeux locaux qui acquièrent une dimension globale. Plus que l’histoire d’une institution, c’est un siècle d’histoire du monde municipal québécois qui est mis en relief.



EN PREMIÈRE LECTURE



La crise de la démocratie

Enjeux et responsabilités

Par Yvan Bordeleau

Les éditions du Boréal, 2020, 264 pages

Au cours des dernières années, nous avons été témoins de nombreux pays à travers le monde, incluant les États-Unis, où la démocratie, sérieusement mise à mal, démontre qu'elle ne doit jamais être considérée comme acquise définitivement. Une profonde réflexion s'impose sur l'état actuel de cette crise de la démocratie et sur les mesures à prendre pour freiner le déclin observé. C'est ce à quoi nous invite notre collègue Yvan Bordeleau, professeur de psychologie à l'Université de Montréal pendant vingt ans et député de l'Acadie de 1989 à 2007.

Au-delà des symptômes apparents, il est nécessaire d'identifier, avec rigueur et lucidité, les multiples causes de la crise démocratique. Il devient urgent de bien cerner l'origine et les fondements du malaise ressenti et de déterminer les gestes à poser pour remettre la démocratie sur le chemin de la santé et lui donner une nouvelle impulsion.

Loin de prétendre que ce régime soit parfait, nous devons admettre qu'il comporte de nombreuses imperfections sur lesquelles nous devons apporter les correctifs ou les améliorations souhaitables. Malgré la fragilité de la démocratie, plusieurs pays reconnaissent aujourd'hui qu'il s'agit du meilleur modèle pour garantir le respect des droits de l'homme, assurer un État de droit et affirmer la souveraineté du peuple dans le processus électoral, d'où sa valeur exceptionnelle.

Face au défi démocratique, il faut de la part de tous un engagement et une volonté de bien préparer les jeunes et les moins jeunes afin qu'ils puissent devenir des citoyens éclairés. Que nous soyons politiciens, journalistes ou tout simplement citoyens, nous sommes tous conjointement responsables de la survie de notre démocratie et de l'avenir de notre société. Continuons à espérer y arriver si chacun de nous met la main à la pâte. En effet, il ne peut y avoir de véritable démocratie s'il n'y a pas de démocrates réellement engagés et profondément convaincus.

VOUS POURRIEZ AIMER AUSSI...

- **François-Xavier-Garneau. Poète, historien et patriote**

Par Patrice Groulx

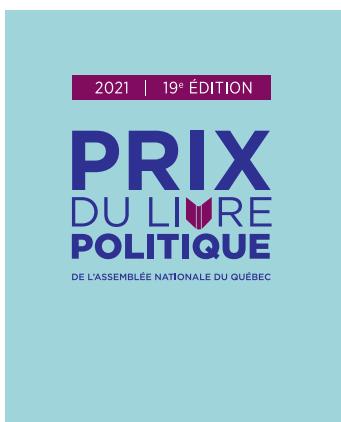
Les Éditions du Boréal, 2020, 282 pages

- **La peur rouge. Histoire de l'anticommunisme, 1917-1960**

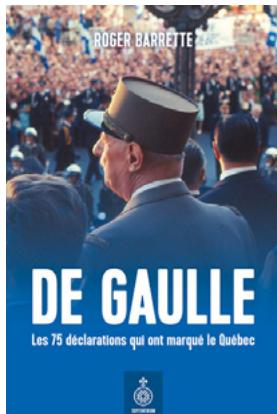
Par Hugues Théorêt

Les Éditions du Septentrion, 2020, 216 pages

Finalistes des Prix de la présidence, 19^e édition des Prix du livre politique de l'Assemblée nationale du Québec



DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE...



De Gaulle. Les 75 déclarations qui ont marqué le Québec

Par Roger Barrette

Septentrion, 2020, 725 pages

Ce livre est passionnant pour ceux qui n'ont pas vécu les années soixante et qui n'ont pas connu le grand général de Gaulle en dehors des faits historiques de la France libre. Ce qui est quand même très impressionnant.

On découvre dans ce livre non seulement le dirigeant visionnaire, mais l'envergure et la passion de ce président français pour l'avenir français dans le monde. Il ouvre une porte sur le monde pour le Québec en faisant connaître son existence, le temps d'une exposition universelle. Il a découvert ce petit bout de pays de langue française d'Amérique durant la Deuxième Guerre mondiale. Il a été séduit et a décidé par la suite de l'appuyer dans sa présence internationale.

Quand on connaît les tensions entre de Gaulle et le monde anglo-saxon, on comprend la force qu'il a voulu donner à la présence québécoise. Sa connaissance approfondie de l'histoire de la France et de ses relations avec le Québec l'ont amené à pousser davantage pour lui faire une place de choix aux côtés de la France.

Sans sous-estimer la pression anglo-saxonne canadienne, il a vite compris que le Québec avait besoin d'appuis fermes pour joindre le monde francophone. Non seulement cela lui semblait naturel, mais il y a vu une ouverture de la France en Amérique. Tous ses efforts sont remarquables. Même si pour certains il allait trop rapidement. Mais comme il le disait lui-même, il était âgé et n'avait pas de temps à perdre. Nous lui devons beaucoup : notre fierté, notre ambition et notre confiance en l'avenir de la langue française.

Il comprend bien que les diplomates de carrière sont réfractaires, autant au Quai d'Orsay qu'à Ottawa, à la personnalité française du Québec. Ignorant le potentiel des États fédérés, ils ne souhaitent pas perdre le contrôle de la diplomatie internationale. De Gaulle les affronte en chef d'État déterminé et libre.

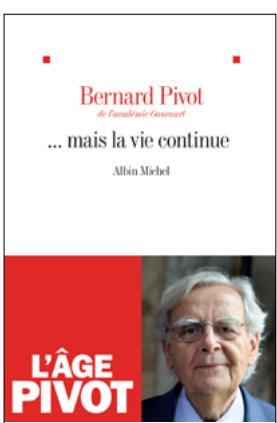
La voie de Charles de Gaulle passe par une révision de la relation du Québec avec le Canada. Cela est encore juste aujourd'hui. Il est peut-être temps de la réaliser, alors que les liens entre les états se redéfinissent à la lumière des enjeux culturels et économiques mondiaux.

Un livre qui fait réfléchir et qui encourage à l'action déterminée.

Il comprend bien que les diplomates de carrière sont réfractaires, autant au Quai d'Orsay qu'à Ottawa, à la personnalité française du Québec.



Rita Dionne-Marsolais



Mais la vie continue

Par Bernard Pivot

Albin Michel, 2021, 299 pages

Cette lecture est très agréable. Le ton est serein. L'écriture est fine et délicate. Le récit est intéressant avec des descriptions justes et colorées où les personnalités se découvrent doucement et avec beaucoup d'humour. Je cote ce livre 4/5.

Bien que ce ne soit pas un très grand livre, Pivot nous offre une lecture légère, mais juste. Ses personnages reflètent tous des personnalités que nous retrouvons dans la vie quotidienne des JOP (jeunes octogénaires parisiens). Nous les retrouvons d'ailleurs partout dans toutes les grandes villes du monde. Cette lecture apprivoise le vieillissement en mettant en valeur les personnalités de chacun et de chacune.

DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE...

Ses commentaires souvent humoristiques font sourire puisqu'ils nous font penser à nous ou à des amis. La lucidité de l'auteur, loin d'être agressante, force l'admiration.

« À vingt ans, on s'attache. Par conviction. À quatre-vingts, on se détache. Par sagesse. Attention. Ne pas sombrer pour autant dans l'indifférence ou se réfugier dans le retrait. Au contraire, toujours manifester de la curiosité pour la marche du monde...»¹

N'être pas seul
à affronter la vieillesse
procure une incontestable
impression de confort.

Le couple diffuse
l'un pour l'autre du
courage, de l'humour,
de la sécurité, de la
sérénité... la tendresse
est un capital retraite...
la solitude est très
belle... quand on a près
de soi quelqu'un
à qui le dire.

Ses personnages sont colorés et leurs noms traduisent leur particularité avec finesse. La nonagénaire est la première à nous être présentée, comme Nona, dont la « gourmandise pour la vie fait plaisir à voir »². D'ailleurs, le commentaire de l'auteur sur les veuves qu'il réunit une fois l'an est très lucide : « J'avais d'excellentes relations avec chaque couple, acceptant leurs invitations, leur en lançant de semblables. Mais les affinités étaient masculines... »³ Triste, mais souvent juste.

Les autres membres sont aussi typés. Deux couples en font partie. Le premier est calme et l'autre « toujours en train de se chamailler, provoquer, disputer ». Le groupe compte un séducteur ou un conquérant si l'on préfère. Il en faut bien un et il en étonnera plus d'un au fil du livre. C'est le plus jeune du groupe. Et le dernier, le meilleur copain atteint de prostatite. Et surtout plein d'humour : « La bonne humeur, le rire, le persiflage, l'autodérision sont des huiles bienfaisantes dont je ne puis démontrer qu'elles allongent la vie, mais qui, c'est évident rendent celle-ci plus légère, moins angoissante. »⁴

Les commentaires sur les avantages et priviléges sont amusants : « A-t-on remarqué qu'en vieillissant on rougit de moins en moins, même les femmes, plus sujettes que les hommes à la coloration spontanée? Les émotions sont lentes, le sang aussi. »⁵ Plus loin : « Reste que le privilège que nous apprécions le plus, c'est d'être toujours en vie. »⁶

L'éloge de la lenteur est intéressant : « À long terme je n'ai plus beaucoup de temps; à court terme, j'ai tout mon temps. »⁷ Homme de pouvoir, ce dernier manque à l'auteur. Tous les chapitres sur le changement de l'esprit sont intéressants: la fuite des noms propres, le tir groupé contre l'Alzheimer, nos défauts chéris, les trucs qui agacent, l'autre lenteur (celle du corps), la santé en plusieurs chapitres (5), les vieilles mains calleuses, retour d'obsèques, les « plus » de la vie, la panique de l'informatique, les délestages et les vendanges tardives (le sexe évidemment), et enfin l'ego de chacun avec ses nombreux « moi », le rappel « du » souvenir d'enfance et des « petits renoncements » et la « peur de manquer ».

Seul le chapitre sur son fils et les remarques concernant ses petites-filles m'ont semblé intimes. Les descriptions sur « la force de l'âge prolongée » sont tellement justes comme « amour et solitude ».

« N'être pas seul à affronter la vieillesse procure une incontestable impression de confort. Le couple diffuse l'un pour l'autre du courage, de l'humour, de la sécurité, de la sérénité...la tendresse est un capital retraite ... la solitude est très belle...quand on a près de soi quelqu'un à qui le dire. »⁸

Plus loin en parlant de la COVID : « Il y a quelque chose de logique, et même de moral, dans le fait que ce soit surtout nous, les vieux, qui payions le plus lourd tribut à cet ogre sans frontières. »⁹

Enfin les sept engagements de l'auteur devraient servir de références : ne jamais me plaindre, être de bonne humeur, entretenir ma curiosité, ne pas m'isoler, profiter, rêver, ajouter.

■ Rita Dionne-Marsolais
Députée de Rosemont (1994-2008)

¹ Page 16; ² Page 27; ³ Page 32; ⁴ Page 67; ⁵ Page 35; ⁶ Page 39; ⁷ Page 75; ⁸ Pages 244 à 247; ⁹ Page 276

MÉMOIRES DE DÉPUTÉS



Depuis près de 60 ans, les femmes prennent leur place dans l'enceinte du Parlement. Venant de tous horizons, elles occupent une place essentielle au sein de notre démocratie et se dévouent au bien-être collectif par leurs compétences, leurs idées et leurs valeurs.

Mémoires de députés a souligné l'importance des femmes en politique dans le cadre d'une programmation spéciale mettant en vedette 27 femmes invitées. Diffusées sur les ondes du Canal de l'Assemblée du 31 janvier au 2 mai 2021, les dimanches et lundis à 20 h, et en reprise les samedis et dimanches à 8 h 30, vous pourrez voir ou revoir ces entrevues condensées dans le site Internet de l'Assemblée nationale à l'adresse www.assnat.qc.ca/memoires.

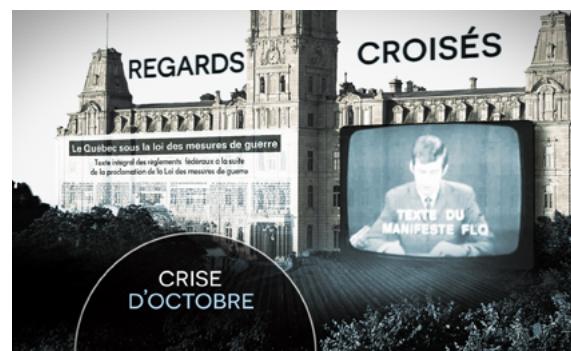
C'est un rendez-vous avec Marie-Claire Kirkland, Lise Bacon, Jeanne L. Blackburn, Madeleine Bélanger, Louise Cuerrier, Claire-Hélène Hovington, Lise Payette, Lucienne Robillard, Cécile Vermette, Margaret F. Delisle, Monique Jérôme-Forget, Michèle Lamquin-Éthier, Lyse Leduc, Jocelyne Ouellette, Carole Théberge, Marie Malavoy, Monique Gagnon-Tremblay, Diane Barbeau, Liza Frulla, Louise Harrel, Diane Leblanc, France Dionne, Denise Carrier-Perreault, Marie Grégoire, Rita Dionne-Marsolaïs et Christiane Pelchat.

De plus, visionnez les capsules thématiques de la série *Mémoires de députés*. Découvrez le témoignage de Marc-Yvan Côté sur Claude Ryan, les points de vue

de Marc-André Bédard sur l'orientation sexuelle et la Charte des droits et libertés, de Richard French sur la diversité du Québec, de Diane Barbeau sur la défense des dossiers de circonscription, de Paul Shooner sur les élections générales de 1966, de Pierre Marois sur la consolidation de l'économie coopérative.

REGARDS CROISÉS SUR LA CRISE D'OCTOBRE

L'Assemblée nationale a souligné les cinquante ans de la crise d'Octobre en dévoilant l'automne dernier le documentaire *Regards croisés sur la crise d'Octobre*.



Grâce à de riches archives et aux témoignages de parlementaires qui ont vécu cette période particulière de l'intérieur, le fil historique des événements est retracé de manière inédite. Réelle incursion dans les coulisses du pouvoir québécois, le documentaire permet de mieux comprendre la chronologie des faits et le climat de l'époque. Réalisé à partir d'entrevues avec d'anciens parlementaires dans le cadre de la série *Mémoires de députés*, ce documentaire de 25 minutes se veut d'abord et avant tout une vitrine non partisane sur les humains qui ont vécu ces moments hors du commun.

À visionner dans le site Internet de l'Assemblée nationale à l'adresse <http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/emissions-capsules-promotionnelles/memoires-deputees/index.html>.

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

NOMINATION DE DEUX SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS

L'Assemblée nationale a nommé à l'unanimité, le mardi 8 décembre 2020, MM. François Arsenault et Serge Bouchard, respectivement secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires et secrétaire général adjoint à l'administration.

Ces nominations ont été effectuées en vertu des articles 26 et 121 de la Loi sur l'Assemblée nationale, sur motion du premier ministre, après consultation des partis d'opposition et des députés indépendants et visent notamment à assurer la stabilité de l'institution, dans les cas où le secrétaire général ne peut exercer ses fonctions, ou lors de la vacance de son poste.



François Arsenault

François Arsenault est avocat de formation. Il est entré à l'Assemblée nationale en 2002. Il a travaillé comme directeur pendant neuf ans avant d'assumer le rôle de directeur général des affaires parlementaires durant trois ans.



Serge Bouchard

Serge Bouchard a assumé diverses fonctions dans la fonction publique avant de faire son entrée à l'Assemblée nationale, en 2010, comme directeur des ressources humaines. En 2014, il est nommé directeur général à l'administration.

Ce geste posé par les parlementaires témoigne de leur grande confiance à l'égard de MM. Arsenault et Bouchard et reconnaît toute l'importance de leur rôle au sein de l'Assemblée nationale.

• • • •
ensemble

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR UNE DÉMOCRATIE EN SANTÉ

Plexiglas au Salon bleu, quorum réduit, travaux virtuels: la pandémie a forcé l'Assemblée nationale à revoir l'organisation de ses travaux.

Depuis la mi-mars 2020, tout comme le reste de la société québécoise, l'Assemblée nationale est en constante remise en question de ses pratiques. La crise sanitaire d'ampleur planétaire a forcé les institutions parlementaires à faire preuve de résilience et d'innovation, afin d'assurer la continuité de la démocratie au Québec. En plus d'un an, ce sont sept ordres spéciaux qui ont été adoptés par l'Assemblée nationale, afin d'établir les modalités de fonctionnement des travaux parlementaires en situation de crise.

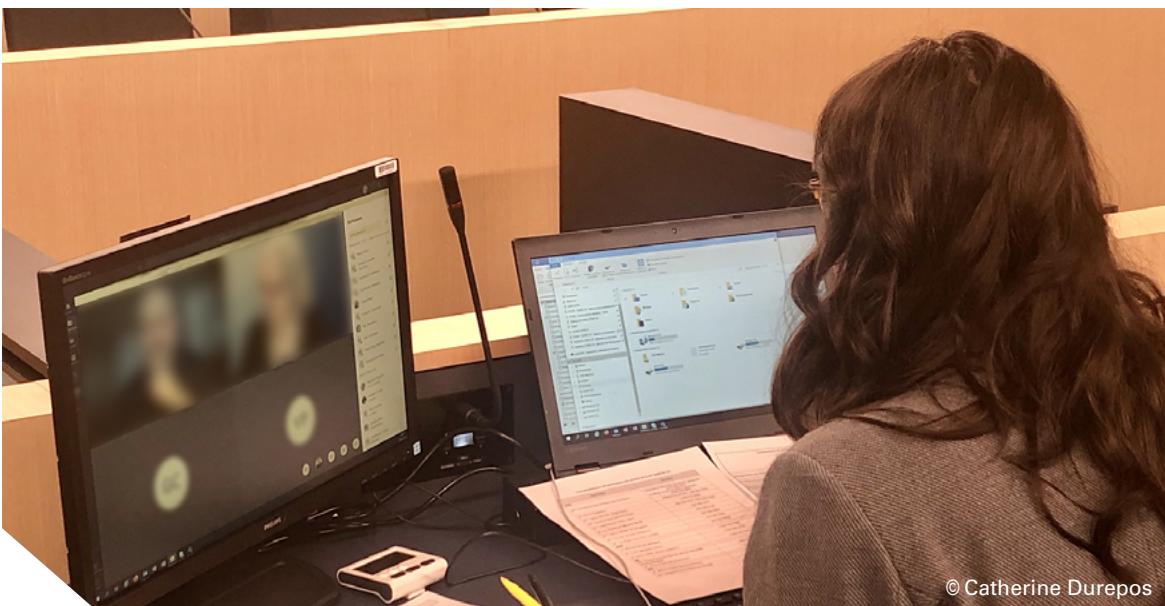
Le 13 mars 2020, l'Assemblée nationale fermait ses portes aux visiteurs externes. Le 17 mars, les parlementaires québécois convenaient d'ajourner les travaux de l'Assemblée nationale, en raison de la déclaration de l'urgence sanitaire par le gouvernement. Il a également été convenu d'accélérer le processus budgétaire déjà enclenché pour l'année 2020-2021. L'objectif principal derrière cet

ajournement des travaux? Permettre aux élues et aux élus de se consacrer prioritairement au service de la population qu'elles et ils représentent.

Entre temps, au Parlement, on assistait à une première historique : des séances de commissions virtuelles ont été organisées, permettant aux parlementaires d'exercer leur rôle de contrôleur de l'action gouvernementale alors que plusieurs ministres sont questionnés sur les actions de leurs ministères en réaction à la pandémie. Entre le 24 avril et le 20 mai 2020, ce sont 14 séances des commissions parlementaires virtuelles qui ont été organisées, dans 6 commissions sectorielles.

De retour à l'hôtel du Parlement le 26 mai 2020, après 22 séances de l'Assemblée annulées, les parlementaires ont complété la période des travaux initialement prévue. Toutefois, une nouvelle réalité de travail les attendait, alors que les impératifs de santé publique ont demandé un réaménagement des salles de délibérations et l'adaptation des règles de procédure.

Un élément marquant de ce retour en Chambre est la présence en nombre limité de parlementaires participant aux travaux. Effectivement, ce sont



© Catherine Durepos

Séance de commission virtuelle

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

seulement 36 députés, en plus du président et du personnel nécessaire au bon déroulement des travaux, qui peuvent se retrouver simultanément au Salon bleu. Des modalités spéciales ont également été adoptées afin d'identifier les projets de loi et les mandats spécifiques qui seraient accomplis par les commissions parlementaires.

Des dispositions spéciales pour compléter l'étude des crédits budgétaires, dont l'exercice avait été suspendu au printemps 2020, ont également été adoptées. L'étude des crédits s'est exceptionnellement tenue en août 2020 et le nombre d'heures a été réduit à 100, entièrement réservées aux députés de l'opposition.

Au fil de l'évolution de la situation sanitaire, différentes dispositions logistiques ont été prises. Pensons notamment :

- à la tenue de toutes les auditions publiques par visioconférence;
- au remplacement des dépôts de documents papier par un processus de dépôt numérique;
- à l'adoption d'une procédure de transmission des amendements par voie électronique, en commission parlementaire;

- à la mise en place d'une procédure de vote exceptionnelle, permettant à l'ensemble des députés d'un groupe parlementaire de voter, via leur leader ou d'un député désigné, afin que leur nom soit consigné au procès-verbal;
- à l'installation de panneaux de plexiglas entre les intervenants, dans toutes les salles de délibération;
- à l'obligation, à compter de février 2021, de porter le masque de procédure en tout temps, sauf lors des prises de parole;
- à la modification de l'horaire des travaux parlementaires afin de respecter le couvre-feu.

Plus d'un an après le début de cette crise sanitaire sans précédent, l'Assemblée nationale continue de s'adapter et d'innover. Derrière chaque action entreprise et chaque décision se cache la volonté inébranlable d'assurer la continuité de la démocratie au Québec.

■ Katéri Lalancette

Direction du secrétariat général
et du secrétariat du Bureau

Collection Assemblée nationale du Québec



De retour au Salon bleu en présence d'un nombre limité de parlementaires participant aux travaux

HOMMAGES

MARC-ANDRÉ BÉDARD LE FEU SACRÉ

Marc-André Bédard a croisé mon chemin le 27 septembre 2018, lors d'un débat préélectoral portant sur la réforme du droit de la famille au Québec. Invité d'honneur à cette occasion, il s'était adressé à l'assemblée d'étudiant·es avec clarté et simplicité, cherchant les mots justes pour exprimer comment la réforme de 1980 avait été nécessaire, tout comme celle projetée près de 40 ans plus tard. Il ne se souciait pas de faire la promotion de son travail ou de son influence. Il donnait plutôt sa bénédiction d'y mettre la hache, sommant les partis politiques à faire preuve de solidarité face au travail colossal, ce projet social qui se devait respectueux des réalités vécues par les familles québécoises.

Après le débat, je me suis portée à sa rencontre : « Bonjour M^e Bédard – Valérie Costanzo, candidate à la maîtrise en droit sous la direction du professeur Alain Roy. » J'étais fort impressionnée de m'adresser à un personnage à la fois important et méconnu de l'histoire du Québec. Il ne m'a pas laissé le temps d'être intimidée bien longtemps : sa simplicité, son ouverture et sa curiosité m'ont immédiatement mise en confiance ; nous étions égaux. Et nous sommes demeurés liés.

Le 27 septembre 2018, je ne comprenais pas pourquoi ce géant de la politique avait fait tout ce chemin – de Chicoutimi à Montréal – pour s'adresser à une assemblée de jeunes qui ignoraient pour la plupart son existence jusqu'à ce jour. Avec le recul, la raison m'apparaît évidente : inviter la jeunesse à se saisir des enjeux de la société, la mobiliser à participer activement à la démocratie était une forme d'humanisme et demeurait son appel à l'action le plus efficace. Et, en ce qui me concerne, il y est parvenu.

Quand la famille de Marc-André m'a proposé de corédiger cet hommage, j'ai visionné tous les segments à son sujet de l'émission *Mémoires de députés*. Dans le dernier épisode, il formulait le vœu que l'on se souvienne de lui comme un homme politique pleinement engagé pour la souveraineté du Québec ; comme ministre de la Justice ayant

cherché à humaniser et à moderniser l'ensemble du système judiciaire et à adapter les lois aux réalités sociales ; comme député ayant donné le meilleur de lui-même pour servir la population de Chicoutimi et de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Fidèles à ce souhait, c'est ainsi que nous célébrons sa mémoire.



Valérie Costanzo

UN MILITANT ENTHOUSIASTE

On disait dans sa région natale que tout le monde connaissait Marc-André Bédard. Si cette affirmation paraît amplifiée, elle était en fait dépassée par la réalité : il connaissait littéralement tout le monde. L'engagement de Marc-André dans sa communauté a commencé dès son retour de l'Université d'Ottawa, en 1960. Ses études de droit dans cette ville l'ont prédisposé à prendre une part active à l'émergence du mouvement indépendantiste.

Sa complicité avec M. Lévesque et son ardeur sans commune mesure ont fait de lui un incontournable du mouvement souverainiste

Doté d'une personnalité attachante, Marc-André Bédard a contribué, avec des centaines de militant·es et sa femme Nicole, à la montée du mouvement indépendantiste dans sa région et ailleurs au Québec. Investi tout d'abord dans le Ralliement national, il fut membre du comité d'unification des forces indépendantistes avec entre autres Jean-Rock Boivin et André d'Allemagne. Il participa aux négociations ayant mené à la fusion avec le Mouvement souveraineté-association de René Lévesque. Sa complicité avec M. Lévesque et son ardeur sans commune mesure ont fait de lui un incontournable du mouvement souverainiste. Membre fondateur du Parti québécois, il a siégé sur le premier exécutif. Il a fait de l'avenir du Québec sa raison d'être, son activité physique, ses loisirs et ses moments de détente. Il a maintenu cet engagement pour le Québec et les Québécois.es jusqu'à

HOMMAGES

son dernier souffle. Avec des milliers de militantes, il prit ancrage dans chaque famille de la région. La caravane de l'indépendance arrêtait dans chaque ville et village pour propager la bonne nouvelle : le temps des récoltes était arrivé et la fierté sera au rendez-vous.



Marc-André Bédard, ministre de la Justice et René Lévesque, premier ministre, à l'hôtel Chicoutimi en conférence de presse, 15 avril 1983.

Après une première défaite en 1970, il constata lors de la crise d'Octobre et l'instauration de la Loi sur les mesures de guerre le peu de courage des dirigeants politiques à protéger les droits et libertés de ses concitoyens québécois jetés en prison injustement. Il se représenta en 1973 et devint un des six députés du Parti québécois. Une victoire isolée qui annonçait des lendemains difficiles. C'était aussi le début d'une nouvelle aventure qui le mena au 15 novembre 1976. Ce soir-là, il est resté dans sa région avec celles et ceux qui ont partagé sa vie de militant des 10 dernières années pour attendre le résultat électoral, et ce, malgré la demande de M. Lévesque de venir le retrouver pour la soirée électorale. Le résultat fut au-delà de ses attentes, mais il en ressentit immédiatement la responsabilité et le poids qui en découlaient.

LE MINISTRE HUMANISTE

Après les élections de 1976, Marc-André fut nommé ministre de la Justice, Solliciteur général (Sécurité publique) et Procureur général. Lui incomba à partir de 1979 la charge du ministère d'État à la Réforme électorale et parlementaire. Après le départ de Robert Burns, M. Lévesque lui demanda d'assurer l'adoption de la Loi sur la consultation populaire qui allait permettre la tenue du premier référendum sur la souveraineté du Québec.

Déjà, sa pratique comme avocat-criminaliste lui avait attiré une notoriété qui dépassait les frontières de sa région grâce, entre autres, à deux dossiers de meurtres ayant abouti à reconnaître l'innocence des personnes accusées à tort. Les attentes à la Justice étaient élevées ; il fut à la hauteur. Au moment où Marc-André quitta ses fonctions de ministre de la Justice en 1984 pour devenir le vice-premier ministre et leader du gouvernement, le Québec est considéré comme l'une des juridictions les plus progressistes et modernes en Amérique du Nord, voire au monde. Deux de ses réalisations permettent aisément d'illustrer sa contribution à la mission, en filigrane, du gouvernement de René Lévesque de « poursuivre la Révolution tranquille ». D'abord, en 1977, l'amendement avant-gardiste à la Charte des droits et libertés de la personne, afin d'y ajouter l'interdiction de discrimination sur la base de l'orientation sexuelle, une première en Amérique du Nord. Puis, en 1980, la réforme du droit de la famille consacrant l'égalité des conjoints devant la loi et mettant fin à l'ilégitimité des enfants à leur naissance.

Un exemple, moins connu, illustre à quel point Marc-André Bédard était digne de ses fonctions. Dans les années 1970, le débat sur la décriminalisation de l'avortement avait cours au Québec et au Canada. En effet, le docteur Henry Morgentaler, qui pratiquait l'avortement, faisait l'objet d'accusations criminelles répétées. Or, si les divers jurys le déclaraient non coupable en Cour supérieure, ses acquittements furent renversés en appel en 1974 ; Morgentaler fut emprisonné. Le Procureur général ayant précédé M^e Bédard ne comptait pas renoncer aux poursuites.

HOMMAGES

Marc-André Bédard était un homme de foi. Ses convictions personnelles et religieuses auraient pu influencer ses décisions politiques. Or, reconnaissant la légitimité des verdicts d'acquittement des jurys et prenant acte de l'évolution de la société québécoise, il mit fin aux poursuites dans le dossier Morgentaler, interdit de nouvelles poursuites et recommanda publiquement au ministre de la Justice du Canada de modifier le Code criminel au sujet de l'avortement. Le Code criminel ne fut modifié au Canada qu'en 1988.

La juste lecture des besoins de la société était capitale pour le ministre humaniste. Il agissait d'abord en démocrate, au service de la population, des valeurs et des demandes qu'elle exprimait. Il a posé des gestes considérés parmi les plus importants dans la lutte des femmes de disposer librement de leur corps.

En plus d'humaniser le droit, Marc-André a posé des gestes concrets pour dépolitiser la justice, comme la création du Conseil de la magistrature, l'adoption d'une nouvelle procédure de nomination des juges et l'abolition de la nomination des juges en chef à vie. Ces mesures assuraient une plus grande indépendance, mais aussi le respect des devoirs déontologiques de la magistrature.

UN HOMME ET SA RÉGION



La décision de Marc-André Bédard de ne pas se représenter en 1985 fut difficile, mais naturelle. Difficile, parce que l'indépendance était encore à faire. Naturelle, parce qu'il avait lié son parcours depuis 1968 à celui de M. Lévesque. Il avait d'ailleurs informé

ce dernier qu'il serait à nouveau à ses côtés si M. Lévesque faisait le choix de se représenter. On connaît la suite.

Parmi ses principaux accomplissements pour sa région pendant son parcours politique figurent le maintien du Centre de recherche et de

développement d'Alcan, la défense des super spécialités de l'hôpital régional de Chicoutimi, le développement des Monts-Valin, du Parc national du Saguenay, la construction du palais de justice de Chicoutimi, et la construction de la deuxième phase du développement de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Il joua aussi un rôle de premier plan dans la construction de l'aluminerie Alcan à Laterrière et réalisa le premier tronçon de l'autoroute Alma-La Baie à titre de ministre régional.

Son retour à la vie civile fut à l'image de son parcours politique. Il soutint avec l'UQAC l'établissement dans la région du Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium et du Consortium de recherche sur la forêt boréale. On ne compte plus le nombre de campagnes de financement et œuvres de bienfaisance auxquelles il prit part. La fondation du Cégep de Chicoutimi et la cathédrale Saint-François-Xavier furent ses domaines de prédilection jusqu'à son départ soudain et inattendu.

Simultanément à ces engagements, il demeura un militant actif de l'indépendance, un acteur politique de premier plan et un conseiller recherché par tous les premiers ministres qui ont occupé la fonction. Le mot retraite n'a jamais retenti pour cet homme hors norme. Sa vie n'a eu de sens que dans l'engagement pour le Québec, sa communauté et sa famille qu'il chérissait. Marc-André n'a jamais eu l'âme à la nostalgie, il conservait intacte sa confiance que l'indépendance demeure l'accomplissement normal et souhaitable du peuple québécois.

C'est d'ailleurs sur cette note qu'il a conclu son texte publié posthume dans la dernière parution du *Temps de parole*. Nous lui laissons donc le mot de la fin : « Personnellement, je crois que l'indépendance demeurera toujours le seul avenir durable pour la nation québécoise. »

■ **Valérie Costanzo**

Chargée de cours

Faculté de droit de l'Université de Montréal



Monique Jérôme-Forget

CLAUDE CASTONGUAY LE RÉVOLUTIONNAIRE TRANQUILLE

J'accompagnais mon mari, qui était sous-ministre du ministre Castonguay, au Lac-à-l'Épaule, là où il y avait plus de mouches noires dans un pied carré que de truites dans tout le lac. Les deux hommes m'invitèrent à me joindre à eux pour faire une promenade nocturne et, puisque j'avais refusé par crainte d'être assaillie par tant de mouches noires, Claude Castonguay m'avait appris que les mouches noires dorment : « Viens Monique les mouches noires sont couchées. C'est la nuit. Elles dorment », m'avait-il dit. Je me rappelle de cet incident cocasse comme si c'était hier.

Je connais ce révolutionnaire tranquille depuis 1970. En le qualifiant de révolutionnaire je pèse mes mots, car Claude Castonguay était un authentique révolutionnaire. Sa voix grave et pausée pouvait de prime abord nous méprendre, mais ne vous y trompez pas, c'était un homme déterminé à changer le monde.

Né à Québec d'une famille qui comptait cinq enfants, Claude Castonguay a eu une enfance simple, auprès de parents curieux et aimants. La maison était remplie de livres et de musique. Lorsqu'il s'inscrit à l'Université Laval, à la Faculté des sciences, il choisit d'étudier les mathématiques. L'actuariat l'intéresse, or aucune université au Québec n'offre cette formation. Il corrigera cette lacune plus tard, alors qu'on l'invitera à créer une école d'actuariat à l'Université Laval. Il doit donc s'expatrier à Winnipeg. Après une année passée au Manitoba, il décide de revenir au Québec et poursuit sa formation en travaillant pour une compagnie d'assurance. Sept années plus tard, il reçoit la reconnaissance d'actuaire. Il sera même, en 1958, couronné Fellow par la Society of Actuaries de Chicago.

Lors d'un voyage à Londres, il rencontre sa future épouse, Mimi Fauteux, avec qui il aura trois enfants.

Le gouvernement reconnaît le talent de ce jeune actuaire qui ne cesse de soulever les lacunes évidentes de nos sociétés quant à la protection

des citoyens plus démunis. Déjà Claude Castonguay se montre impatient de changer les choses, notamment en fortifiant les protections sociales.

Ainsi, en 1960, on l'invite à présider un groupe de travail pour mettre en place un régime de pension universel destiné aux Québécois. À la même époque, le gouvernement canadien veut créer le Régime de pension du Canada. Claude Castonguay sera un collaborateur important pour définir à la fois un régime canadien et un régime distinct pour le Québec. Après des mois de négociations, il réussit si bien que sont institués le Régime des pensions du Canada et la Régie des rentes du Québec, deux régimes bien harmonisés. Toutefois, alors que l'autorité fédérale préfère un régime fondé sur le principe de la répartition (*Pay as you go*), Claude Castonguay insiste pour que le régime québécois soit totalement financé par les quotes-parts des Québécois. Cela signifie que les contributions des travailleurs actifs et futurs assurent le paiement des rentes des pensionnés actuels. Probablement sans le savoir, Claude Castonguay venait de donner naissance à la Caisse de dépôt et placement du Québec; le gouvernement du Canada d'alors a préféré prêter ces sommes d'argent aux gouvernements provinciaux. Non seulement Claude Castonguay a-t-il fourni le guide permettant le développement d'un tel régime, mais il a aussi travaillé à sa mise en place. Rappelons-nous que les ordinateurs n'existaient pas à l'époque et que tout se faisait presque « à la mitaine », comme on dit chez nous.

À peine a-t-il terminé ce travail que le gouvernement Lesage lui donne le mandat de présider une commission d'enquête pour examiner la mise en place d'un régime d'assurance santé. Il se rendra d'abord en Saskatchewan, puisque cette province, dirigée par un gouvernement néodémocrate, avait mis en place un tel régime. Les travaux de la commission l'amèneront aussi en France, en Angleterre et en Suède; le rapport qui en émanera sera déterminant pour le Québec.

HOMMAGES

Pendant ce temps, la politique étant ce qu'elle est, le gouvernement Lesage est remplacé par un gouvernement de l'Union nationale, dirigé par Daniel Johnson, un homme dont la vision sociale est plus conservatrice. Il demandera néanmoins à Claude Castonguay de poursuivre son travail, en prenant bien soin d'entourer ce président aux valeurs avant-gardistes de gens ayant des perspectives moins progressistes. Claude Castonguay défend à nouveau une vision québécoise distincte de celle qui a cours au Canada. Les recommandations qu'il propose suscitent peu d'enthousiasme auprès de Daniel Johnson. Mais voilà que le monde politique est en mouvement. Robert Bourassa devient chef du Parti libéral du Québec. Le nouveau chef apprécie l'expertise de notre révolutionnaire tranquille et l'invite à joindre son équipe. Après quelques jours de réflexion Claude Castonguay accepte ce défi, en sachant bien qu'il pourrait occuper le poste de ministre de la Santé et mettre en œuvre la réforme sur laquelle il a tant travaillé. Élu, il recrute trois proches collaborateurs : le Dr Jacques Brunet, René Dussault et Claude Forget. Claude Castonguay crée alors le Régime de l'assurance maladie du Québec, qui, en outre, interdit aux médecins de surfacturer les patients et les oblige à choisir de travailler dans le secteur public ou dans le secteur privé. Éventuellement, le Canada appliquera aussi cette formule.

En 1970, il vit durement la crise d'Octobre, ébranlé par le drame dont sont victimes Richard Cross et Pierre Laporte. La mort de ce dernier l'a tourmenté toute sa vie durant.

On se rappellera bien sûr la conférence de Victoria, cette rencontre des premiers ministres qui se pencha sur une réforme constitutionnelle. Par malheur le siège du premier ministre fédéral, qu'occupa Lester B. Pearson, est désormais celui de Pierre-Elliott Trudeau, pour qui les gouvernements provinciaux ne sont que des gouvernements juniors, le vrai gouvernement étant à Ottawa. Claude Castonguay joue un rôle très important lors de cette conférence et les autres premiers ministres et ministres provinciaux sont très impressionnés par ce jeune quarantenaire. Il a tant d'influence que le premier ministre Trudeau demande que seuls

les premiers ministres participent à la dernière rencontre. Même si Robert Bourassa affirme qu'il a défendu la position du Québec avec vigueur, l'équipe du Québec est revenue désenchantée de cette rencontre. Que serait-il arrivé si le premier ministre Bourassa avait claqué la porte? Qui sait?

Contrairement à plusieurs de ses amis qui ont opté pour la souveraineté, Claude Castonguay a préféré défendre le fédéralisme. Il fut cependant un nationaliste qui a eu une grande influence sur nombre de dossiers qui ont fait en sorte que le Québec s'affirme, que son autonomie soit plus grande.

Après son passage en politique, Claude Castonguay retourne à son premier amour et devient le président de la Laurentienne. Le nouveau retraité s'ennuie un peu. Il reçoit alors un appel de Brian Mulroney qui l'invite à devenir sénateur. Après quelques hésitations, il accepte pour éventuellement quitter le Sénat deux ans plus tard, car il juge cette instance trop partisane.

Quant à moi, j'ai fait appel à son expertise, alors que j'étais ministre des Finances, pour qu'il jette un regard nouveau sur notre régime de santé et examine les améliorations souhaitables à y apporter. Son rapport fut largement ignoré, car il proposait notamment l'instauration d'un ticket modérateur, une mesure qui avait démontré peu d'efficacité dans le contrôle des dépenses en santé.

Claude Castonguay n'a jamais craint les défis. C'était un homme de conviction et d'écoute. Il savait que les compromis sont parfois la meilleure recette pour faire avancer les choses, sans pour autant dévier de la route qu'on s'est tracée.

■ Monique Jérôme-Forget

Députée de Marguerite-Bourgeoys (1998-2009)



HOMMAGES



Matthias Rioux

GUY LELIÈVRE UNE FORCE TRANQUILLE

Le décès de mon ex-collègue et ami Guy Lelièvre me bouleverse. Quitter la vie dans la force de l'âge à 69 ans avec encore beaucoup à dire et à faire est injuste. Un départ qui laisse songeurs ceux qui restent.

Nous sommes arrivés ensemble à l'Assemblé nationale. J'ai connu Guy lors de la campagne électorale de 1994. Nous venions d'horizons différents. Cependant, nous avions en commun la qualité du catéchumène. Sans préparation politique préalable avant d'accéder au baptême donnant accès au Salon bleu, il a fallu apprendre le métier en accéléré. D'autant que le premier ministre Parizeau avait sonné la charge : « les régions sont arrivées à Québec et les attentes des Gaspésiens sont élevées ». Les députés de la région sont avertis : « il vous incombe de mener à bien le grand chantier qui s'ouvre à vous. » Pour Guy, qui avait la Gaspésie tatouée au cœur, le message était clair.

Le député de Gaspé s'est imposé à nous comme une force tranquille. Rapidement, nous avons découvert l'homme sensible, intelligent, discret, méthodique, avec un sens de l'humour décapant. Bref, un collègue agréable à fréquenter. Un jour, Jules Bélanger, le mentor de Guy, me glisse cette petite phrase judicieusement pensée que je résume : Guy est habité par une force intérieure remarquablement inspirante pour peu qu'on l'écoute.

Certes, lui et moi avions des différends et j'ai goûté à sa médecine discursive. Plaideur sobre, mais redoutable, il pouvait tailler en pièce, avec un calme olympien et une élégante rigueur, une opinion contraire à la sienne. Néanmoins, nous fûmes des alliés fidèles sur les grands enjeux socioéconomiques auxquels la Gaspésie était confrontée à cette époque. Connaissant mon intérêt pour l'énergie éolienne, je veux témoigner de l'indéfectible appui de Guy au développement de cette filière énergétique sur notre territoire. Il a salué l'implantation des parcs éoliens de Cap-Chat et de Matane, applaudi

l'installation du TechnoCentre éolien de Gaspé et en corolaire, l'arrivée de la LM Wind Power Gaspé, la plus importante entreprise manufacturière de pales d'éoliennes au monde avec ses 475 employés.

Tous et toutes ont évoqué, avec à-propos, les qualités remarquables du député attentif et dévoué aux besoins de ses compatriotes et aux intérêts économiques et sociaux de sa région. Il m'importe d'ajouter en hommage à Guy Lelièvre, le juriste studieux et raffiné, son apport inestimable au processus législatif de l'Assemblée nationale. Reconnu par ses pairs comme l'un des législateurs les plus doués de son époque, il laisse en héritage un patrimoine de rigueur dont les traces ont enrichi les politiques publiques de l'État québécois.

La Gaspésie perd un de ses fils éminents; quant au mouvement indépendantiste, un infatigable militant. Hélas, il n'aura pas vu naître le pays qu'il a appelé de tous ses vœux.

En ce moment de grand chagrin, mes condoléances émues vont à sa conjointe Diane, à sa fille adorée, Carolane, à ses proches et à ceux et celles qui l'ont fréquenté et aimé. Bien sûr, nous avons le cœur gros! Si le philosophe Auguste Comte, un positiviste engagé a prétendu que les morts guident nos vies, notre ami Guy n'a pas fini de nous surprendre.

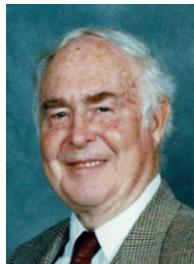
Rassurons-nous puisqu'un être de lumière vient de nous précéder de l'autre côté de la vie. Guy, du haut de son Éternité, avec son sourire engageant, porte sur nous, son doux regard.



■ **Matthias Rioux**

Député de Matane (1994-2003)

SOUVENONS-NOUS DE...



M. Georges Massicotte, député de Lotbinière de 1973 à 1976, décédé à Québec le 3 novembre 2020, à l'âge de 90 ans et 9 mois.

M. Massicotte est né à Saint-Prosper, le 23 janvier 1930. Il était le fils de Joseph-Alphée Massicotte, entrepreneur et inspecteur, et de Julia Pronovost.

Il a étudié à l'École publique d'Almaville, à l'École supérieure Immaculée-Conception à Shawinigan et au Collège MacDonald à Sainte-Anne-de-Bellevue, où il obtint un diplôme en sciences agricoles en 1953. Il a poursuivi ses études à la Faculté d'administration de l'Université McGill en 1955 et en 1956.

Il a été officier du service de l'établissement rural du ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration à London, à Toronto et à Ottawa en 1953. De 1954 à 1963, il a occupé diverses fonctions pour la Compagnie d'électricité Shawinigan à Valleyfield, à Sainte-Thérèse, à Montréal, à Sorel, à Victoriaville et à Saint-Joseph-de-Beauce. De 1963 à 1973, il a travaillé pour Hydro-Québec à Saint-Agapit. Il a été directeur national et représentant du Québec au Conseil national de l'Institut agricole du Canada de 1967 à 1969 ainsi que fondateur et président de l'Expo Saint-Agapit de 1971 à 1973.

Candidat libéral défait dans Lotbinière en 1970, il a été élu député libéral dans la même circonscription en 1973, puis défait en 1976.

Il a été maire de Saint-Agapitville de 1975 à 1979 et préfet du comté de Lotbinière de 1975 à 1978. Il a ensuite travaillé de nouveau pour Hydro-Québec. Retraité en 1990, il a agi comme médiateur pour le gouvernement fédéral au sein du Bureau d'examen de l'endettement agricole de 1995 à 2005. Propriétaire immobilier à Saint-Agapit, il a occupé le poste de président de Mascan à partir de 2002.

Il a été secrétaire, puis président de l'Institut agricole du Canada à Montréal pour la région de Québec en plus de faire partie d'associations d'affaires, universitaires et caritatives.

Il a reçu en 2004 le Certificat du mérite municipal remis par la Ville de Saint-Agapit et le Trophée du bâtisseur remis par la MRC de Lotbinière en 2006.

Il a publié plusieurs articles sur l'utilisation rationnelle de l'électricité dans des revues commerciales et agricoles.



M. Pierre Mercier, député de Bellechasse de 1973 à 1976, décédé à Québec le 13 novembre 2020 à l'âge de 83 ans et 8 mois.

M. Mercier est né à Montmagny, le 2 mars 1937. Il était le fils de Paul Mercier, industriel, et d'Alida Caron.

Étudiant au Couvent des sœurs de la Congrégation Notre-Dame, au Collège des Frères du Sacré-Cœur à Montmagny, au Pensionnat Saint-Georges à Rimouski, à l'Externat classique de Montmagny et au Séminaire de Québec, il a suivi également des cours d'administration à l'Université Laval en 1969 et en 1970.

Il a travaillé à Montmagny de 1956 à 1964, où il fut d'abord employé au département du prix de revient chez A. Bélanger Itée et au service de la comptabilité chez L'Islet Métal, puis directeur des ventes à la Compagnie de balais de Montmagny et à la Librairie Fides. Il a été animateur d'une émission radiophonique sur la sécurité routière à Montmagny de 1956 à 1964. De 1964 à 1973, il a travaillé au ministère des Transports du Québec où il fut nommé chef du service d'éducation routière en 1966.

Il a effectué des stages d'études sur la prévention des accidents industriels et routiers aux universités de New York et de Pennsylvanie en 1966 et en 1967. Il a occupé le poste de directeur du Service de sécurité routière au ministère québécois des Transports de 1967 à 1973.

Candidat libéral défait dans Bellechasse aux élections fédérales de 1972, il a été élu député libéral à l'Assemblée nationale dans Bellechasse en 1973 et y a siégé jusqu'en 1976. Ensuite, il a été directeur régional du Service de l'animation et de l'organisation du Parti libéral du Québec, à partir de février 1977.

Il a fait partie de la Fédération des jeunes chambres du Canada français comme sénateur, a été membre à vie de la Fédération québécoise du cyclotourisme puis membre du Conseil canadien de la sécurité et membre du bureau de direction du Club de réforme de Québec à compter de 1977.

Il a été directeur des affaires publiques au Vieux-Port de 1981 à 1986 puis fonda l'agence de communications Pierre-Mercier et Associés en 1986.

Il a été membre de la Commission des Transports en 1992 et en 1993, membre du Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole de 1993 à 1998; membre

SOUVENONS-NOUS DE...

du Tribunal administratif du Québec en 1998 et en 1999 et membre du Comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales à partir de 2004 et enfin président du comité d'examen COMEX de 2008 à 2013.



M. Marc-André Bédard, député de Chicoutimi de 1973 à 1985, décédé à Chicoutimi le 25 novembre 2020, à l'âge de 85 ans et 3 mois.

Lisez l'hommage rédigé par Valérie Costanzo en page 51.



Mme Joan Dougherty, députée de Jacques-Cartier de 1981 à 1989, décédée à Montréal le 18 décembre 2020, à l'âge de 93 ans et 9 mois.

M^{me} Dougherty est née à Montréal, le 2 mars 1927. Elle était la fille d'Edward H. Mason, médecin, et de Loretta O'Reilly. Détentrice d'un baccalauréat en sciences décerné en 1947 et d'une maîtrise en histologie décernée en 1950 par l'Université McGill, elle a étudié au Massachusetts Institute of Technology en biophysique en 1948 et en 1949.

Elle a fait partie du conseil d'administration de la Quebec Federation of Home and School Associations de 1965 à 1967, du conseil d'administration de la Family Service Association de 1965 à 1968, du comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation de 1969 à 1973. Elle a été directrice générale du conseil d'administration de l'Association québécoise pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage de 1970 à 1974, commissaire d'école pour le district d'Outremont et de Mont-Royal de 1973 à 1981 tout en étant membre du conseil d'administration de l'Université McGill à compter de 1975. Elle a siégé à la Commission des écoles protestantes du Montréal métropolitain à partir de 1974 pour en devenir la présidente de 1977 à 1981.

Élu députée libérale dans Jacques-Cartier en 1981, réélue en 1985, elle a été adjointe parlementaire au ministre de l'Éducation de 1985 à 1989.

À partir de 1989, elle a été membre de différents conseils de direction d'organismes œuvrant dans le domaine de l'enfance exceptionnelle, puis membre du Conseil de direction de l'Apprentissage à la vie autonome Toward Independent Living de 1993 à 1998 et présidente de 1998 à 2006. Elle a siégé au conseil de direction de l'École orale de Montréal pour les sourds de 1993 à 1995 pour ensuite devenir membre du Cercle canadien des femmes de Montréal en 1998.



M. Jean-Guy Paré, député de Lotbinière de 1994 à 2003, décédé à Trois-Rivières le 26 décembre 2020, à l'âge de 73 ans et 1 mois.

M. Paré est né à Warwick le 24 novembre 1947. Il était le fils d'Armand Paré, journalier, et d'Yvonne Champagne, ménagère.

Il a obtenu un baccalauréat en enseignement de l'éducation physique en 1972 et complété une scolarité de maîtrise en sciences, psychologie sociale du sport, de l'Université Dalhousie en 1976. Détenteur d'un certificat en entraînement sportif en 1978 de l'Université du Québec à Trois-Rivières, il a suivi également un cours de formateur en entrepreneuriat au Babson College de Boston en 1990. Il a obtenu une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique en 1992.

Il a été professeur d'activité physique de 1972 à 1984 et entraîneur-chef de l'équipe de football Les Diablos du Cégep de Trois-Rivières de 1978 à 1983. Il a occupé les postes de directeur exécutif de la Société de formation et de développement au Cégep de Trois-Rivières et de coordonnateur des services de formation aux entreprises des cégeps de Drummondville, de Shawinigan, de Trois-Rivières et de Victoriaville de 1986 à 1994.

Entre 1984 et 1992, il a fait partie de plusieurs conseils d'administration de sa région et s'est impliqué dans sa communauté. Il a aussi siégé au conseil municipal de Les Bécquets de 1979 à 1989.

Élu député du Parti québécois dans Lotbinière en 1994, réélu en 1998, il a été délégué régional de la région de Chaudière-Appalaches de 1994 à 1996, secrétaire régional et adjoint parlementaire au ministre responsable de la région de Chaudière-Appalaches de 1996 à 1998, adjoint

SOUVENONS-NOUS DE...

parlementaire à la ministre de l'Éducation de 1996 à 1998, au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de 1999 à 2001 et à la vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances de 2001 à 2002. Il a été président de la Commission des finances publiques de 2002 à 2003.

À compter de 2002, il devient conseiller-cadre pour les cégeps de Drummondville, de Shawinigan, de Trois-Rivières et de Victoriaville puis maire de Saint-Pierre-les-Becquets de 2008 à 2013.

Il a été membre du conseil d'administration de l'Association des manufacturiers et exportateurs de la Mauricie et du Centre-du-Québec et du Centre de santé et de services sociaux de Bécancour–Nicolet–Yamaska ainsi que président du conseil d'administration de la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières et enfin président du Fonds de soutien à la réflexion et à l'action en matière de développement social (FRDS).



M. Claude Castonguay, député de Louis-Hébert de 1970 à 1973, décédé à Montréal le 12 décembre 2020, à l'âge de 91 ans et 7 mois.

Lisez l'hommage redigé par Monique Jérôme-Forget en page 54.



Mme Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac de 2003 à 2014, décédée le 1^{er} février 2021, à l'âge de 77 ans et 5 mois.

Mme L'Écuyer est née à Smooth Rock Falls en Ontario le 16 août 1943. Elle était la fille de Léopold L'Écuyer, commis-comptable, et de Cécile Gagnon.

Détentrice d'un baccalauréat en travail social décerné par l'Université du Québec à Hull en 1980 et d'une maîtrise en travail social, option administration sociale, décernés par l'Université de Sherbrooke en 1984, elle a ensuite été directrice générale du CLSC Pontiac de 1986 à 1995 et directrice générale du Centre de santé de Pontiac de 1995 à 2003.

Active dans sa communauté, elle a fait partie du Comité des priorités santé pour la région de l'Outaouais en 1990, a été présidente de la Table de concertation des établissements de santé du Pontiac de 1992 à 1995, membre fondatrice de la Corporation des approvisionnements pour les établissements de santé et services sociaux pour la région de l'Outaouais en 1994 et ensuite membre du conseil d'administration du Centre local de développement de la municipalité régionale de comté du Pontiac de 1998 à 2003.

Élu députée du Parti libéral dans Pontiac en 2003, réélue en 2007, en 2008 et en 2012, elle a été adjointe parlementaire au ministre de la Santé et des Services sociaux de 2006 à 2007, vice-présidente de la Commission de l'aménagement du territoire de 2007 à 2008, adjointe parlementaire au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de 2007 à 2008, vice-présidente de la Commission des transports et de l'environnement de 2009 à 2012.



M. Robert Dean, député de Prévost de 1981 à 1985, décédé le 4 février 2021, à l'âge de 93 ans et 3 mois.

M. Dean est né à Montréal, le 26 octobre 1927. Il était le fils de Harry Wilson Dean, employé d'hôtel, et de Marie-Anne Grégoire.

Il a obtenu un baccalauréat ès arts à l'Université Sir George Williams en 1963.

Il a travaillé pour la compagnie R.C.A. à Saint-Henri de 1952 à 1959, a été conseiller technique de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique à Drummondville de 1960 à 1963, conseiller technique et directeur adjoint du Syndicat canadien de la Fonction publique (service des employés d'Hydro-Québec) de 1963 à 1968, employé du Syndicat international des travailleurs unis de l'automobile de 1968 à 1981 et directeur de 1972 à 1981. Il a été vice-président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec de 1969 à 1981, membre du Conseil des affaires sociales et de la famille de 1972 à 1976, membre du Conseil des collèges (ministère de l'Éducation) en 1980 et en 1981.

SOUVENONS-NOUS DE...

Élu député du Parti québécois dans Prévost en 1981, il a été adjoint parlementaire au ministre du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu de 1981 à 1982, adjoint parlementaire au ministre délégué au Travail de 1982 à 1984, ministre du Revenu dans le cabinet Lévesque en 1984, ministre délégué de l'Emploi et de la Concertation dans les cabinets Lévesque et Johnson (Pierre Marc) de 1984 à 1985.

De nouveau conseiller technique auprès du Syndicat international des travailleurs unis de l'automobile de 1985 à 1989, il a aussi été consultant en ressources humaines à compter de 1989, puis membre du Conseil des aînés de 2001 à 2005.



M. Guy Lelièvre, député de Gaspé de 1994 à 2008, décédé à Gaspé le 30 mars 2021, à l'âge de 69 ans.

Lisez l'hommage rédigé par Matthias Rioux en page 56.



M. Normand Cherry, député de Sainte-Anne et Saint-Laurent de 1989 à 1994 et de 1994 à 1998, décédé à Montréal le 11 avril 2021, à l'âge de 82 ans et 10 mois.

M. Cherry est né à Montréal, le 2 juin 1938. Il était le fils de Wilbrod Stuart Cherry, comptable, et de Marie Jeanne Hogue. Il a fait ses études primaires et secondaires à Saint-Jean-Brébeuf dans le quartier Rosemont.

Il a été employé de Canadair de 1954 à 1989, puis président-directeur général du Syndicat des employés de l'Association internationale des machinistes et travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA), local 712, de 1969 à 1989. Il a occupé le poste de premier vice-président du Centre d'adaptation de la main-d'œuvre aérospatiale du Québec

(CAMAQ) de 1978 à 1989, a été représentant des travailleurs canadiens au comité des lois de l'International Association of Machinists and Aerospace Workers (IAMAW, Washington) de 1983 à 1989, puis chargé de cours au IAMAW Training and Conference Center (Maryland) de 1985 à 1989 et ensuite, président du comité pour la survie de Canadair.

Élu député libéral dans Sainte-Anne en 1989, réélu dans Saint-Laurent en 1994, il a été ministre délégué aux Communautés culturelles dans le cabinet Bourassa de 1989 à 1994, ministre du Travail de 1990 à 1994, ministre des Transports dans le cabinet Johnson (Daniel fils) en 1994.



M. Henri LeMay, député de Gaspé de 1981 à 1985, décédé le 4 avril 2021, à l'âge de 81 ans et 7 mois.

M. LeMay est né à Chicoutimi, le 22 août 1939. Il était le fils de Lucien LeMay, journaliste, et d'Henriette Jalbert. Il a été reçu bachelier en administration de l'Université de Sherbrooke et a été diplômé de l'École normale Rigaud.

Il a enseigné de 1959 à 1971 et a occupé le poste de directeur adjoint de la Polyvalente Monseigneur-Sévigny de Chandler de 1971 à 1981. Il a été membre du Club optimiste et secrétaire de la Chambre de commerce de Chandler en 1980. Il a siégé au conseil municipal de Pabos-Mills de 1974 à 1976, puis a été maire de 1976 à 1981 et préfet du comté de Gaspé de 1978 à 1981.

Élu député du Parti québécois dans Gaspé en 1981, il a été adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de 1983 à 1984, ministre délégué au Développement et à la Voirie des régions dans les cabinets Lévesque et Johnson (Pierre Marc) de 1984 à 1985.

De retour dans le milieu de l'éducation, il a été directeur adjoint de la Polyvalente de Grande-Rivière, puis de celle de Chandler.

DISTINCTIONS

NORMAND JUTRAS RÉCIPIENDAIRE DU MÉRITE 2020 DU BARREAU D'ARTHABASKA

Notre collègue Normand Jutras, député de Drummond de 1994 à 2007, a été décoré du Mérite du Barreau d'Arthabaska, qui tenait à souligner la carrière exceptionnelle de celui-ci au service de la justice. Normand Jutras a reçu officiellement le Mérite 2020 lors de l'assemblée générale annuelle du Barreau d'Arthabaska qui s'est tenue en mode virtuel à la fin 2020.



Avec l'amable autorisation de Vingt55

Normand Jutras

Lors de la remise du prix, le bâtonnier Serge Larose a souligné : « Je suis fier de remettre le Mérite 2020 à Normand Jutras pour l'accomplissement de hauts faits professionnels tout au long de sa fructueuse carrière. Je tiens à souligner particulièrement son excellente réputation professionnelle et son implication dans la défense des intérêts de la justice. Il a fait honneur au Barreau d'Arthabaska et l'a fait rayonner au Québec et même à l'international. »

Avocat de pratique privée en droit civil et du travail, associé du cabinet Jutras et Associés de Drummondville de 1972 à 1994, Normand Jutras a, entre autres, agi à titre de président du Tribunal disciplinaire du pénitencier de Drummondville de 1984 à 1993, ainsi que de représentant du Procureur général du Canada dans les causes de stupéfiants, aliments et drogues, et autres lois statutaires de 1984 à 1994.

Normand Jutras a été élu pour la 1^{re} fois en 1994 et réélu en 1998 et en 2003, soit deux mandats du côté ministériel et un du côté de l'opposition.

Au cours de son passage en politique active, il a occupé les fonctions de ministre de la Sécurité publique ainsi que de ministre de la Justice, Procureur général du Québec et ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

Après la politique, Normand Jutras travaille pendant quatre ans à Delhi, en Inde, à titre de chargé de projet pour CVTech-IBC. De retour au Québec en 2013, il est nommé Curateur public du Québec jusqu'en 2019. En plus d'avoir dirigé cette organisation de plus de 700 employés, il a régulièrement été à la rencontre de personnes inaptes dans leur milieu de vie afin de défendre avec ardeur les droits de ces personnes pour qu'elles soient mieux protégées.

Le Mérite du Barreau d'Arthabaska est venu se rajouter à d'autres distinctions que M. Jutras a reçues au cours des dernières années. En 2018, il est fait Chevalier de l'Ordre de la Pléiade en raison de son engagement résolu pour la Francophonie internationale. En 2019, il devient Officier de l'Ordre de Drummondville, qui reconnaît son grand humanisme et les services rendus à ses concitoyens avec fierté, dignité et intégrité.



Avec l'amable autorisation de vingt55

André Y. Komllosy, Normand Jutras et
Serge Larose, bâtonnier d'Arthabaska

Source : Vingt55, journal web, 17 décembre 2020

[Me Normand Jutras reçoit le Mérite du Barreau d'Arthabaska – Vingt55](#)
[Normand Jutras - Assemblée nationale du Québec \(assnat.qc.ca\)](#)

EX-PARLEMENTAIRES EN ACTION



BENOIT LAPRISE PUBLIE

Benoit Laprise a pris la plume afin de publier un ouvrage biographique. Originaire du Lac-Saint-Jean, il a lancé *Au cœur de mon milieu*. L'ouvrage de 355 pages retrace les racines et le parcours de celui qui fut maire de

Saint-Félicien entre 1983 et 1994 et député provincial de Roberval entre 1994 et 2003.



VÉRONIQUE TREMBLAY NE CHÔME PAS

Déjà très active au sein du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale (CEPANQ), Véronique Tremblay ne perd pas un moment. Celle que l'on peut voir à *La Joute* sur LCN chronique aussi sur l'actualité politique pour *Le Journal de Québec* et *Le Journal de Montréal*.

Elle a tout récemment apporté son éclairage comme panéliste lors de la revue d'actualité de la Rencontre Maître chez Vous 2021 organisée par Force Jeunesse. Son engagement bénévole prend différentes formes. En plus d'être vice-présidente du Cercle d'affaires des bleuets de Québec depuis janvier 2021, elle agit comme Grande Ambassadrice du Souper de la jonquille 2021 au profit de la Société canadienne du cancer.



MICHEL MORIN TOUJOURS FASCINÉ PAR L'HISTOIRE

Michel Morin, fait rayonner l'histoire en devenant président de la revue *Empreintes*, une revue d'histoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec.



DAVE TURCOTTE PLONGE DANS LES RACINES DE LA VIE POLITIQUE QUÉBÉCOISE

Reconnu pour sa passion de l'histoire politique, Dave Turcotte a lancé, en octobre 2020, le Musée virtuel d'histoire politique du Québec. On y trouve du contenu thématique sur l'élection de 1970, les premiers ministres du Québec, dont Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, les femmes et la politique. Voici l'adresse : www.politiquequebec.com.

On a aussi pu l'entendre sur QUB radio, le voir à la télévision du Haut-Richelieu et le lire dans le journal *Le Canada français* et la revue *Le Temps de parole* où il partage ses connaissances et le fruit de son travail colossal à retracer et répertorier les artefacts qui illustrent nos traditions politiques.



PAS DE PAUSE POUR CAROLE THÉBERGE

Toujours volontaire à prêter main-forte et surtout à susciter l'engagement des femmes en politique, Carole Théberge a été paneliste invitée au club Les Elles du pouvoir qui vise à promouvoir la place des femmes et soutenir leur cheminement. Cette initiative a été concrétisé en collaboration avec le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD). Elle œuvre aussi à titre de vice-présidente de la Fondation du 6^e Régiment d'artillerie de campagne.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE VOUS INVITE À JOUER DEHORS!

Cet été, la colline Parlementaire s'anime!
Profitez des belles journées pour découvrir les jardins,
les façades du parlement et ses nombreuses activités gratuites.

Visites extérieures



Visite des jardins



Découvertes et activités culinaires



Club de lecture



Pour plus de détails, visitez <http://www.assnat.qc.ca/fr/visiteurs/index.html>

Le Temps de parole est publié par le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec avec la collaboration des services de l'Assemblée nationale.

À L'AGENDA

- L'Assemblée générale annuelle du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale (CEPANQ) se tiendra le mercredi **20 octobre 2021**.
- Les **13 et 14 octobre** prochain, un colloque virtuel aura lieu simultanément en France et au Québec, sous le thème « Le parlementarisme féminin en France et au Québec : regards croisés ».



Sculpteur : Jules Lasalle

Marie-Claire Kirkland,
première parlementaire
au Québec

Le CEPANQ se joint à la Commission de la mémoire franco-québécoise (CMFQ) pour célébrer 60 années de parlementarisme féminin au Québec et 75 ans de présence des femmes à l'Assemblée nationale et au Sénat français.

Principaux partenaires : le Groupe Femmes, Politique et Démocratie, l'Université Laval, l'Assemblée nationale du Québec, le CEPANQ, la Société historique de Québec, la Société historique de Montréal et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Les informations sur le programme seront communiquées ultérieurement.

LE TEMPS DE PAROLE... DURABLE!

Dans la foulée de la mise en œuvre du Plan de développement durable 2019-2023 de l'Assemblée nationale, le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec ajoute sa pierre à l'édifice.

Dans l'objectif de favoriser une consommation écoresponsable de biens et services et de renforcer les mesures d'économie de papier, *Le Temps de parole* est dorénavant distribué prioritairement en version électronique. Seulement les lecteurs et lectrices qui en ont fait la demande recevront un exemplaire imprimé.

Chaque geste compte aujourd'hui et pour de meilleurs lendemains!

Mention de sources

À moins d'indication contraire, la plupart des photos proviennent de la collection de l'Assemblée nationale du Québec ou des anciens parlementaires eux-mêmes.

COMITÉ DE RÉDACTION

René Blouin
Rita Dionne-Marsolais
Serge Geoffrion
Marie Grégoire
Marie Malavoy
Siasi Morel
Carole Théberge

RESPONSABLE DE L'ÉDITION

Marie Grégoire

COLLABORATION

Raymond Bernier, René Blouin, Pierre Corbeil, Valérie Costanzo, France Dionne, Rita Dionne-Marsolais, Bernard Drainville, Luc Fortin, Alain Gariépy, Serge Geoffrion, Marie Grégoire, Monique Jérôme-Forget, Claude Lachance, Diane Lamarre, Katéri Lalancette, Anne Leblanc, Christian Lévesque, Jonathan Livernois, Marie Malavoy, Simon Melançon, Éric Montigny, Siasi Morel, Charles Morissette, Gilles Ouimet, Matthias Rioux, Sylvie Robitaille, Jocelyn Saint-Pierre, Dave Turcotte

RÉVISION

Claire Laliberté
Siasi Morel
Sylvie Robitaille

CONCEPTION ET RÉALISATION

Louise Williams
Sylvie Robitaille

IMPRESSION

Équipe de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

SECRÉTARIAT DU CEPANQ

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.39
Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 266-1101, poste 70337

Télécop. : 418 646-3213

Courriel : cepanq@assnat.qc.ca

Site Internet : www.assnat.qc.ca/fra/cepanq

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN : 2560-9262